

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

DÉFIS ET STRATÉGIES D'ADAPTATION DE LA PATERNITÉ HOMOSEXUELLE
PAR ADOPTION EN CONTEXTE QUÉBÉCOIS : UNE ANALYSE QUALITATIVE
EXPLORATOIRE

MÉMOIRE
PRÉSENTÉ
COMME EXIGENCE PARTIELLE
DE LA MAÎTRISE EN SEXOLOGIE

PAR
ISABELLE BÉDARD

JANVIER 2013

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de ce mémoire se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév.01-2006). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»

REMERCIEMENTS

La plupart d'entre eux l'ignorent, mais la réalisation de ce mémoire a été possible grâce à leur soutien.

Un merci tout particulier :

à Martin Blais, pour sa direction sans faille, ses encouragements et la confiance qu'il a eu en moi. Sache que d'avoir eu l'immense opportunité de travailler sous ta direction a été un réel honneur et avoir été une de tes étudiantes me remplit de fierté. Tu es sans contredit un grand chercheur, mais avant tout un grand homme. Merci encore.

aux pères qui ont participé avec une générosité sans borne à ce projet. Vos témoignages touchants resteront gravés à jamais dans ma mémoire.

à mes collègues du département de sexologie qui sont devenus des ami(e)s au fil des années. Je souhaite, au plus profond de mon cœur, que nous continuions à nous fréquenter malgré nos chemins de vie qui se séparent tranquillement. Quoi qu'il en soit, je sais que l'avenir vous réserve de grandes choses.

à Julie Hudon et Maude Thomas, pour leur capacité à gérer les crises des étudiant(e)s comme nul autre ne serait habilité à le faire (!)

à mes précieux amis du 1210 pour vos réflexions enrichissantes et votre soutien inconditionnel, et ce, malgré les kilomètres qui nous séparent désormais. Vous êtes pour moi plus que des ami(e)s, vous êtes ma deuxième famille, mon phare.

à mon conjoint, qui a confiance en mes capacités plus que moi-même j'en suis capable. Merci de gérer mes anxiétés avec autant de zen et, surtout, de m'encourager dans la continuité des mes études au niveau doctoral, même si cela implique de devoir faire certains sacrifices pour quelques années encore. Tout cet amour me touche énormément.

et finalement, un merci sans borne à mes parents Lorraine et René, qui sacrifient tant dans l'unique but que je puisse poursuivre mes rêves. Dès mon plus jeune âge, vous m'avez donné

les outils nécessaires afin que je puisse m'épanouir et devenir la femme que je suis aujourd'hui. Absolument rien de tout cela n'aurait été possible sans votre appui et votre amour. Sachez que la fierté que vous me portez n'est en rien comparable à celle que j'éprouve d'être entourée de parents aussi merveilleux que vous. Sans vous je ne suis rien. Merci.

TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES TABLEAUX.....	VII
LISTE DES ABRÉVIATIONS.....	VIII
RÉSUMÉ	IX
INTRODUCTION	1
CHAPITRE I PROBLÉMATIQUE.....	3
CHAPITRE II ÉTAT DES CONNAISSANCES.....	7
2.1 Définir la famille homoparentale.....	7
2.2 L'adoption en Banque-mixte	7
2.3 Définir l'hétérosexisme	8
2.4 Études sur l'homoparentalité : les débuts	9
2.5 Les défis de l'homoparentalité masculine	10
2.6 Des défis propres à l'adoption par des couples d'hommes.....	12
2.7 Stratégies d'adaptation.....	13
2.8 Les aspects positifs à l'homoparentalité masculine.....	13
2.9 Lacunes et objectifs	14
CHAPITRE III MÉTHODOLOGIE	15
3.1 Description du projet	15
3.2 Procédures et recrutement.....	15
3.3 Entrevues	16
3.4 Cadre conceptuel	17
3.4.1 L'intersectionnalité comme cadre théorique.....	17
3.4.2 Origine de l'intersectionnalité.....	18
3.4.3 L'intersectionnalité : son apport	19

3.5	Procédures d'analyse des entrevues.....	20
3.6	Considérations éthiques.....	22
CHAPITRE IV RÉSULTATS.....		24
4.1	Période pré-adoption.....	24
4.1.1	Un désir de projet parental initialement nié en raison de l'apparente impossibilité à le réaliser.....	24
4.1.2	Un projet parental aux motivations multiples, dont les transformations juridiques permettent l'expression.....	25
4.1.3	Une annonce généralement bien reçue de l'entourage familial, mais ponctuée d'inquiétudes et de doutes.....	28
4.2	Période d'adoption.....	29
4.2.1	Considérer les différentes options d'accès à la parentalité.....	29
4.2.2	Des voies d'accès à la parentalité différente, des défis différents.....	33
4.3	Période post-adoption.....	38
4.3.1	La création d'une famille : les défis rencontrés par la nouvelle famille auxquels s'ajoutent des questionnements sur la réaction future des enfants à l'égard de l'orientation sexuelle de leurs parents et une anxiété de performance.....	38
4.3.2	Être une famille homoparentale au quotidien c'est accepter d'être constamment sollicité par des personnes inconnues et faire preuve de tolérance à leur égard.....	41
4.3.3	De la difficulté à négocier son congé de paternité.....	44
4.3.4	Les relations interpersonnelles.....	45
CHAPITRE V DISCUSSION.....		48
5.1	La paternité gaie : une expérience chapeautée par l'hétérosexisme.....	48
5.2	La période pré-adoption.....	49
5.2.1	Quand les modifications législatives, la mobilisation sociale et l'assouplissement des attitudes permettent de réévaluer la possibilité d'un projet parental jadis considéré incompatible avec l'homosexualité.....	49
5.2.2	Stigmates et rôle du père : une possible influence des représentations traditionnelles de la paternité et des attitudes selon le genre.....	50
5.3	La période d'adoption.....	50

5.3.1	Inégalités et discrimination en fonction du genre et de l'orientation sexuelle en matière d'accès à la parentalité et de l'adoption.....	51
5.3.2	L'intériorisation des dictats hétérosexistes	52
5.3.3	« Notre travailleuse sociale a été notre ange gardien ».....	53
5.3.4	Obtenir un congé de parentalité	54
5.4	La période post-adoption	55
5.4.1	Le quotidien en tant que famille homoparentale masculine adoptive : défis et enjeux à l'intersection de la parentalité et de l'orientation sexuelle	55
5.4.2	L'émergence de défis à l'intersection du genre, de l'orientation sexuelle et de l'appartenance ethnique	56
5.5	Les stratégies d'adaptation	57
5.6	Limites du projet.....	59
5.7	retombées du projet de recherche.....	61
5.8	Pistes de recherche.....	62
	CONCLUSION.....	64
	APPENDICE A SCHÉMA D'ENTREVUE.....	65
	APPENDICE B QUESTIONNAIRE SOCIODÉMOGRAPHIQUE	66
	APPENDICE C ANNONCE DU PROJET DE MÉMOIRE	68
	APPENDICE D APPROBATION ÉTHIQUE	69
	APPENDICE E FORMULAIRE DE CONSENTEMENT	70
	RÉFÉRENCES	75

LISTE DES TABLEAUX

Tableau	Page
B.1	Caractéristiques sociodémographiques des participants* 67

LISTE DES ABRÉVIATIONS

APGL	Association des parents gais et lesbiens
CDPDJ	Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse
CFHQ	Coalition des familles homoparentales du Québec
CIÉR	Conseil institutionnel d'éthique de la recherche
CRSH	Conseil de recherches en sciences humaines du Canada
CSSS	Centre de santé et de services sociaux
UQAM	Université du Québec à Montréal

RÉSUMÉ

Ce projet d'étude qualitatif a pour but d'explorer, dans une perspective intersectionnelle, les défis rencontrés dans la parentalité homosexuelle masculine ainsi que les stratégies d'adaptation déployées afin de surmonter ces difficultés. Plus spécifiquement, ce mémoire vise 1) à identifier et à décrire les défis auxquels font face les hommes homosexuels qui ont adopté un ou des enfant(s) par la Banque-mixte ou en pays étrangers, et 2) à décrire les stratégies mises en œuvre afin de s'adapter à ces défis.

Pour atteindre ces objectifs, une analyse qualitative a été effectuée à partir d'entrevues menées auprès de 10 hommes homosexuels québécois ayant adopté un ou des enfant(s) en Banque-mixte (7) ou en pays étrangers (3). L'analyse des témoignages permet de mettre en lumière une variété de défis rencontrés au cours des périodes de pré-adoption, d'adoption et de post-adoption, principalement chapeautés par l'hétérosexisme et l'hétéronormativité. À l'intersection du genre et de l'orientation sexuelle, les principaux défis rencontrés par les participants sont : le renoncement au projet parental suite à la prise de conscience de leur orientation sexuelle, la confrontation à des craintes de la part de l'entourage concernant la capacité parentale des hommes, les doutes de l'entourage concernant le sérieux du projet, la peur qu'on ne leur assigne aucun dossier d'enfant en raison de leur homosexualité, le sentiment de se mettre volontairement plus de pression sur les épaules dans l'exercice de leur paternité, l'intervention d'étrangers dans leur intimité familiale, la crainte que leurs enfants puissent être la cible de railleries parce qu'ils vivent dans une famille homoparentale et l'effritement de certaines amitiés homosexuelles. Qui plus est, il appert que le processus réflexif du mode d'accès à la parentalité et l'adoption en Banque-mixte et en pays étrangers comportent des enjeux et des défis distincts. À l'intersection du genre, de l'orientation sexuelle et de l'appartenance ethnique, les principaux défis rencontrés concernent principalement l'enjeu de la visibilité, la discrimination provenant d'individus partageant la même appartenance ethnique que celle de l'enfant et le racisme provenant des membres de la famille élargie. Les participants mettent également en place des stratégies diverses pour surmonter les défis liés à l'adoption d'un enfant et pour la gestion de la discrimination au

quotidien. Des pistes d'intervention pour les professionnels œuvrant auprès des familles homoparentales masculines sont proposées en fin de mémoire.

Mots-clés : paternité, homosexualité, adoption, défis, stratégies d'adaptation, homoparentalité, intersectionnalité.

INTRODUCTION

Au Québec, les transformations sociales, économiques et politico-juridiques ont contribué à l'éclatement de la famille traditionnelle et partant, ont permis l'émergence de nouvelles structures familiales. Depuis 2002, les gais et les lesbiennes ont officiellement le droit d'adopter un enfant, au Québec ou à l'étranger, au même titre qu'un couple hétérosexuel (ministère de la Justice du Québec, 2010). Il n'existe pas de statistique officielle sur l'homoparentalité au Québec mais on estime qu'environ 1 410 enfants vivent dans une famille homoparentale, dont 20 % sont constituées de familles homoparentales dont le couple parental est masculin (ministère de la Famille et des Aînés du Québec, 2011).

Parmi les études disponibles sur les parents homosexuels, la plupart portent sur les couples lesbiens (Gartrell et Bos, 2010; Vecho et Schneider, 2005), peu s'intéressent à l'homoparentalité chez les couples d'hommes. La vaste majorité des études existantes sur la parentalité homosexuelle masculine ont été effectuées auprès de couples homosexuels qui se sont constitués après la naissance de l'enfant, c'est-à-dire après une union hétérosexuelle antérieure d'un des partenaires dans le cadre de laquelle il est devenu parent (Armesto, 2002 ; Benson, Silverstein et Auerbach, 2005 ; Lambert, 2005 ; Vecho et Schneider, 2005). Les études portant sur les familles homoparentales masculines ayant mis en œuvre un projet parental dans le cadre d'une union homosexuelle en sont à leurs balbutiements (Armesto, 2002 ; James, 2002 ; Patterson, 2005 ; 2003), d'autant plus qu'elles sont majoritairement issues des États américains et européens. Il est admis que l'expérience des hommes gais qui choisissent la parentalité est caractérisée par l'expérience de la stigmatisation et de la discrimination. Peu d'études se sont intéressées aux stratégies que les familles homoparentales masculines mettent en place afin de surmonter les difficultés rencontrées dans l'exercice de la parentalité (Armesto, 2002 ; Short, 2007) et lors du processus d'adoption.

Ce projet de mémoire vise donc, d'une part, à explorer le vécu de la parentalité au sein des couples homosexuels masculins, étant donné le peu d'attention portée à cette population dans

les écrits scientifiques. Plus spécifiquement, il vise à identifier et à décrire les défis auxquels font face les hommes homosexuels qui ont adopté un ou des enfant(s) et, d'autre part, à explorer les stratégies mises en œuvre afin de s'adapter à ces défis. Afin d'y parvenir, 10 entrevues ont été réalisées auprès d'hommes québécois ayant adopté un ou des enfant(s) via la Banque-mixte ou en pays étrangers. Une analyse qualitative s'inspirant de la méthodologie intersectionnelle a été réalisée.

Ce mémoire comprend 7 chapitres. Le premier chapitre présente la problématique actuelle de l'homoparentalité masculine. Le second chapitre présente l'état des connaissances sur l'homoparentalité masculine telle que présentée dans les écrits scientifiques. Le troisième chapitre invite le lecteur à prendre connaissance de la méthodologie empruntée ainsi que des considérations éthiques qui ont été mises en place. Le quatrième chapitre expose les résultats du projet de mémoire. Ensuite, le cinquième chapitre présente une discussion qui propose des pistes de recherche et d'intervention. Enfin, une brève conclusion rappelle la pertinence de ce projet et sa contribution à l'avancement des connaissances.

CHAPITRE I

PROBLÉMATIQUE

Depuis l'époque coloniale, le Québec a connu des transformations sociales, économiques et politico-juridiques importantes qui ont contribué à l'éclatement de la famille traditionnelle nucléaire et partant, ont permis l'émergence de nouvelles structures familiales. Parmi ces changements, notons l'entrée massive des femmes sur le marché du travail, les changements législatifs qui ont amoindri l'écart entre l'homme et la femme, et l'augmentation des divorces (Dubeau, Devault et Forget, 2009 ; Ferrand, 2005 ; Tremblay et Julien, 2004). Parallèlement à ces changements, la libération gaie a permis une visibilité croissante des couples homosexuels et de leurs réalités familiales (Tremblay et Julien, 2004). Les avancées légales donnant accès à l'union civile et à la parentalité pour les hommes gais et les femmes lesbiennes ont ainsi contribué à rendre plus visible la famille homoparentale (L'Archevêque, 2009).

Au Québec, depuis 2002, les gais et les lesbiennes ont officiellement le droit d'adopter un enfant, au Québec ou à l'étranger, au même titre qu'un couple hétérosexuel (ministère de la Justice du Québec, 2010). Malgré cette nouvelle réalité sociale, il ne semble pas exister de statistiques officielles sur l'adoption homoparentale au Québec. La diversité des situations familiales homosexuelles, l'omission de questions concernant ce type de famille dans les recensements ou leur manque de précision posent des défis à son dénombrement (Institut National d'Études Démographiques (INED), 2012 ; Julien, Dubé et Gagnon, 1994 ; Lambert, 2005). Néanmoins, le dernier portrait statistique des familles au Québec (2011) estime qu'environ 1 410 enfants vivent dans une famille homoparentale et ce nombre connaît une croissance constante et soutenue depuis 2001. Malgré une proportion plus élevée de couples

constitués de deux mères, on estime à 20 % le nombre de familles homoparentales dont le couple parental est masculin (ministère de la Famille et des Aînés du Québec, 2011).

Nées dans les 1980 aux États-Unis et en Angleterre, les premières recherches sur les familles homoparentales ont été motivées juridiquement par le développement d'une expertise psychosociale légale pour l'évaluation d'enfants de mères lesbiennes divorcées et dont la garde était contestée par les ex-conjoints, sur la base de l'orientation sexuelle de la mère (Julien et Fortier, 2003 ; Patterson, 2005). Si aucune des recherches effectuées à ce jour ne permet de conclure que les enfants de parents homosexuels sont désavantagés sous quelque aspect que ce soit par rapport aux autres (Julien et Fortier, 2003 ; Tasker 2010), peu d'études se sont intéressées aux parents homosexuels. Parmi les études disponibles sur les parents homosexuels, la plupart portent sur les couples lesbiens (Gartrell et Bos, 2010; Vecho et Schneider, 2005), peu s'intéressent à l'homoparentalité chez les couples d'hommes. La vaste majorité des études existantes sur la parentalité homosexuelle masculine ont été effectuées auprès du couple homosexuel qui s'est constitué après la naissance de l'enfant, c'est-à-dire après une union hétérosexuelle antérieure d'un des partenaires dans le cadre de laquelle il est devenu parent (Armesto, 2002 ; Benson, Silverstein et Auerbach, 2005 ; Lambert, 2005 ; Vecho et Schneider, 2005). Les principaux défis que ces hommes rencontrent sont le stress associé au dévoilement de l'orientation sexuelle (Armesto, 2002), à la rupture de la relation avec l'épouse (Shernoff, 1996), à la réorganisation associée à la séparation ou au divorce concernant, entre autres, les décisions entourant la garde des enfants, la peur de briser les liens affectifs avec leurs enfants (Father Involvement Research Alliance (FIRA), 2010) et la crainte d'être victime d'homophobie de la part de ses enfants et de son ancienne épouse (FIRA, 2010).

Or, les couples homosexuels masculins qui choisissent la voie de l'adoption doivent faire face à divers défis qui ne correspondent pas nécessairement à ceux qui ont déjà été documentés dans les travaux sur l'homoparentalité chez les pères gais ex-hétérosexuels. Les études révèlent des défis qui résultent de la stigmatisation sociale qui persiste envers l'homosexualité, exposant les familles homoparentales à des réactions négatives telles que des doutes sur leurs capacités parentales (Armesto, 2002; Benson, Silverstein et Auerbach, 2005; Silverstein, Auerbach et Levant, 2002; Simonsen, Blazina et

Watkins, 2000). Ces doutes sont encore plus importants pour les hommes homosexuels, dont le désir de parentalité est souvent jugé d'emblée absent, impossible ou injustifié (Armesto, 2002; Mallon, 2000; Patterson, 2003). Bien que les sociétés occidentales (Blais *et al.*, 2010 ; Štulhofer et Rimac, 2009), incluant le Québec (Blais *et al.*, 2010) sont aujourd'hui plus tolérantes envers l'homosexualité et l'adoption homosexuelle (Avery *et al.*, 2007 ; Camileri et Ryan, 2006), les pères homosexuels restent la cible de préjugés et de craintes tels que les enfants soient molestés, ostracisés, développent des troubles d'identité de genre, deviennent eux-mêmes homosexuels, soient plus vulnérables psychologiquement, moins intelligents ou développent des problèmes de comportement (Julien, 2003 ; Patterson, 2003 ; 2005 ; Pennington et Knight, 2011 ; Mallon, 2000 ; Tasker, 2010). Qui plus est, les hommes homosexuels qui veulent devenir pères doivent franchir une série d'obstacles économiques, émotionnels et institutionnels qui requièrent la plus grande détermination (Lewin, 2008), mais contrairement à leurs pairs hétérosexuels, ils sont davantage victimes de discrimination directement liée à leur orientation sexuelle, de frustration, d'angoisse (Gianino, 2008), d'homophobie (Armesto, 2002 ; James ; 2002 ; Ryan, Pearlmuter et Groza, 2004; Silverstein, Auerbach et Levant, 2002) et vivent un état de tension psychologique associé à la violation des normes traditionnelles (Schacher, Auerbach et Silverstein, 2005) propres au contexte hétérosexiste dans lequel ils évoluent. La situation est aussi complexe concernant l'adoption en pays étrangers, plusieurs interdisant l'adoption aux couples de même sexe (Corriveau, 2009).

Par ailleurs, l'évolution que connaît le rôle de père dans la société québécoise a entraîné des changements importants au niveau du fonctionnement familial. En effet, le rôle de père défini anciennement comme guide moral (Lamb, 2000; Pleck, 1998) et pourvoyeur (Baillargeon et Detellier, 2004 ; Dubeau *et al.* 2009) en est un aujourd'hui plus axé sur l'engagement et le développement affectif de l'enfant (Baillargeon et Detellier, 2004 ; Dubeau, Devault et Forget, 2009 ; Dumont et Paquette, 2008). Il est aujourd'hui reconnu que les hommes ont des capacités parentales tout aussi efficaces que celles des mères, bien que leur contribution puisse différer (Lamb, 2000 ; LeCamus, 2000 ; Saucier, 2001). De plus, les stéréotypes associés à la répartition des tâches familiales ne sont plus aussi rigides qu'autrefois (Dubeau, Devault et Forget, 2009).

Les études portant sur les familles homoparentales masculines ayant décidé d'adopter des enfants dans le cadre d'une union homosexuelle sont embryonnaires (Armesto, 2002 ; James, 2002 ; Patterson, 2005 ; 2003), d'autant plus qu'elles sont majoritairement issues des États américains et européens. La récence des changements législatifs permettant aux couples de même sexe d'adopter des enfants (2002) est telle qu'encore peu de connaissances sont disponibles sur le processus d'adoption pour un couple d'hommes au Québec. Qui plus est, la détraditionnalisation des rôles de genres caractérisée notamment par l'assouplissement du rôle du père, la reconnaissance grandissante des capacités paternelles pose un contexte intéressant à l'étude de la parentalité dans un couple constitué de deux hommes. Enfin, les connaissances sont lacunaires en ce qui a trait aux stratégies que les familles homoparentales masculines mettent en place afin de surmonter les difficultés rencontrées dans l'exercice de la parentalité (Armesto, 2002 ; Short, 2007) et dans le processus d'adoption. Ce projet de mémoire vise donc, d'une part, à explorer le vécu de la parentalité au sein des couples homosexuels masculins, étant donné le peu d'attention portée à cette population dans les écrits scientifiques. Plus spécifiquement, il vise à identifier et à décrire les défis auxquels font face les hommes homosexuels qui ont adopté un ou des enfant(s) via la Banque-mixte ou en pays étrangers et, d'autre part, à explorer les stratégies mises en œuvre afin de s'adapter à ces défis.

En plus de permettre d'accroître les connaissances sur le vécu des familles homoparentales masculines et la façon dont ils gèrent les défis qu'ils rencontrent, ce projet pourra permettre, d'un point de vue social, d'ajouter aux écrits sur les multiples configurations familiales qui existent au sein de la société québécoise et de comprendre le vécu des familles homoparentales masculines dans un contexte sociétal qui diffère de celui des écrits disponibles sur la question, majoritairement issus des états américains et de l'Europe. Qui plus est, cette étude permettra d'élaborer des pistes d'intervention éducative et clinique pour soutenir ces familles ainsi que les aider à mieux composer avec leur situation minoritaire et à conserver un équilibre familial propice au développement harmonieux de tous ses membres

CHAPITRE II

ÉTAT DES CONNAISSANCES

2.1 DÉFINIR LA FAMILLE HOMOPARENTALE

Le terme « homoparentalité » est un néologisme créé en 1997 de l'Association des parents gays et lesbiens (APGL) de France pour désigner toutes les situations familiales dans lesquelles au moins un adulte qui s'auto-désigne comme homosexuel est le parent d'au moins un enfant (Ducousso-Lacaze et Scelles, 2006). On sait qu'il existe quatre formes de configurations familiales avec des parents homosexuels : 1) la recomposition familiale avec un partenaire du même sexe après une union hétérosexuelle ; 2) un système de coparentalité où un homme et une femme homosexuels, seuls ou en couple, se mettent d'accord pour avoir un enfant dont le temps de vie sera partagé entre les deux foyers ; 3) un couple de même sexe peut avoir un enfant grâce à une insémination artificielle avec donneur (couple de lesbiennes) ou bien grâce à une maternité pour autrui (couple d'hommes gays), laquelle demeure toujours illicite au Québec (Corriveau, 2009) et 4) l'adoption d'un enfant par un couple homosexuel féminin ou masculin (ministère de la Justice du Québec, 2010). Cette dernière forme retiendra notre attention dans cette étude.

2.2 L'ADOPTION EN BANQUE-MIXTE

Outre l'adoption en pays étrangers, il est possible pour un couple hétérosexuel ou homosexuel d'adopter des enfants au Québec. L'accueil d'un enfant dans un foyer en vue d'une adoption est communément appelé « adoption en banque mixte » (Breton, 1998). Cette expression signifie que les Centres Jeunesse maintiennent une liste de noms, autrement dit une « banque » de noms d'adoptants potentiels. Le terme « mixte » vient du fait que l'adoption se fait en deux étapes : d'abord le placement des enfants en famille d'accueil, puis

l'adoption (Breton, 1998). Les enfants de la Banque-mixte sont considérés par les Centres jeunesse comme étant à haut risque d'abandon. Ils présentent de fortes probabilités de devenir adoptables, soit parce que les parents biologiques consentiront à l'adoption ou qu'ils s'avéreront incapables d'assumer les besoins de leur enfant (Centre jeunesse de Montréal, 2012). Ainsi, il n'y a pas de garantie que la famille d'accueil pourra adopter l'enfant qui lui est confié. En effet, si les parents biologiques suivent les recommandations de la Cour, l'enfant pourrait réintégrer sa famille d'origine (Centre jeunesse de Montréal, 2012).

Finalement, il ne faut pas confondre l'adoption en Banque-mixte avec l'adoption régulière au Québec. Cette dernière consiste en l'adoption d'un enfant confié en adoption en vertu du consentement volontaire de ses parents de naissance (Québec Adoption, 2012). Ce type d'adoption peut nécessiter une attente d'environ 5 ans.

2.3 DÉFINIR L'HÉTÉROSEXISME

Selon la Politique québécoise de lutte contre l'homophobie (ministère de la justice du Québec, 2009), l'hétérosexisme se définit comme une norme sociale où les pratiques sociales occultent la diversité des orientations et des identités sexuelles dans les représentations courantes, dans les relations et les institutions sociales en tenant pour acquis que tout le monde est hétérosexuel. Herek (1995) définit l'hétérosexisme comme un système idéologique, une forme d'oppression et de subordination, qui dénigre ou dénie les comportements, identités, relations et communautés non hétérosexuels. L'hétérosexisme a pour effet, entre autres, la discrimination des autres sexualités que l'hétérosexualité et s'illustre par des attitudes et croyances discriminantes envers l'homosexualité, tel que l'homophobie par exemple (Allen et Demo, 1995 ; Herek, 1995 ; Savin-Williams, Pardo, Vrangalova, Mitchell, Cohen, 2010).

Historiquement, l'hétérosexisme agit comme une structure sociale qui dicte ce qui est socialement admis pour les individus homosexuels (Baker, 2002). À titre d'exemple, ce n'est qu'en 1969 que les rapports sexuels entre personnes de même sexe ont été décriminalisés au Canada et il faudra attendre huit années plus tard pour que le Québec devienne la première juridiction en Amérique du Nord à interdire la discrimination basée sur l'orientation sexuelle. Qui plus est, jusqu'en 1973, l'homosexualité est considérée comme une maladie mentale en

Amérique du Nord. C'est l'American Psychiatric Association qui émettra cette même année un avis selon lequel l'homosexualité n'est pas un désordre psychique (pour un résumé historique de la condition homosexuelle, voir la synthèse effectuée par le Comité des droits des gais et lesbiennes de la Centrale des syndicats du Québec, 2012).

Bon nombre d'études suggèrent que la création, le développement et le fonctionnement des familles homoparentales masculines peuvent être entravés par l'hétérosexisme et l'homophobie (Allen et Demo, 1995 ; Armesto, 2002 ; Patterson, 2000 ; Gianino, 2008 ; James, 2002 ; L'Archevêque, 2009).

2.4 ÉTUDES SUR L'HOMOPARENTALITÉ : LES DÉBUTS

Depuis les trois dernières décennies, l'opposition aux familles homoparentales a engendré de nombreuses recherches visant à démontrer que les enfants des couples de même sexe ont des caractéristiques comparables aux couples hétérosexuels et que de telles configurations n'ont pas d'impact défavorable sur eux (Rail et Roussy, 2011 ; Vecho et Schneider, 2005). S'il a été initialement démontré dans les recherches traitant de l'homoparentalité que les enfants des ces familles se développent aussi bien que les enfants des familles hétérosexuelles sur le plan de l'identité de genre, des rôles sexuels, de l'orientation sexuelle, sur l'adaptation psychologique et sur le plan éducatif (Patterson, 2000 ; Tasker, 2010 ; Vecho et Schneider, 2005), peu d'attention a été portée aux parents des familles homoparentales, et moins encore aux pères gais. En effet, la vaste majorité des études disponibles sur l'homoparentalité s'est intéressée aux mères lesbiennes (Julien, 2003), laissant les pères gais en retrait des études sur le fonctionnement familial homosexuel.

Néanmoins, la dernière décennie est marquée par une augmentation des études sur les parents homosexuels masculins. Les premières études sur la parentalité gaie se sont principalement concentrées sur les hommes qui ont conçu des enfants dans le cadre d'une relation hétérosexuelle et qui ont dévoilé leur homosexualité par la suite (Armesto, 2002; Benson, Silverstein et Auerbach, 2005; Bozett, 1989; Lambert, 2005; Shernoff, 1996). Deux principaux axes de recherche caractérisent ces premières études, soit l'exploration de l'intégration de l'identité de père et l'identité d'homme homosexuel et la démonstration que les hommes gais peuvent être des parents compétents (Armesto, 2002 ; Julien, 2003 ;

Patterson 2004 ; Tasker 2010 ; Vecho et Schneider, 2005). Plus récemment, on observe une augmentation des recherches portant sur les hommes gais qui ont entrepris un projet parental au sein d'une union homosexuelle.

Afin de devenir parents sans passer par la sexualité hétérosexuelle, les hommes homosexuels s'approprient les modes socialement admis à la parentalité tels que les familles d'accueil et l'adoption (Chamberland, Louvain et Julien, 2003). La première vague d'études qui se sont intéressées à l'adoption par des couples d'hommes ont examiné les différences entre les hommes gais qui choisissent de devenir pères et ceux qui choisissent de ne pas devenir pères (Sbordone, 1993) ainsi que la division des tâches domestiques et familiales et la satisfaction conjugale suite à l'adoption d'un enfant (McPherson, 1993). Les travaux pionniers de Sbordone (1993) et McPherson (1993) ont permis de conclure que les hommes gais qui choisissent de devenir père par adoption ont un niveau plus élevé d'estime de soi et un niveau plus faible d'homophobie intériorisée que les hommes gais non pères (Sbordone, 1993) et que les couples d'hommes ayant adopté un enfant ont une division plus équitable des tâches domestiques et familiales et un niveau de satisfaction généralement plus élevé que les couples hétérosexuels (McPherson, 1993). Des résultats similaires seront plus tard répliqués (Benson, Silverstein et Auerbach, 2005; Patterson 1995, 2003; Schacher, Auerbach et Silverstein, 2005; Silverstein Auerbach et Levant, 2002).

2.5 LES DÉFIS DE L'HOMOPARENTALITÉ MASCULINE

L'expérience des hommes gais qui choisissent la parentalité est inévitablement modelée par l'expérience de la stigmatisation et la discrimination traduite entre autres par l'homophobie (Armesto, 2002, CDPDJ, 2007 ; Gianino, 2008 ; James, 2002, L'archevêque, 2009 ; Ministère de la Justice du Québec, 2009 ; Ryan, Pearlmutter et Groza, 2004) et de son intériorisation par certains hommes (Banks, 2003 ; Goldberg et Smith, 2011 ; 2011 ; L'Archevêque, 2009 ; Schacher, Auerbach et Silverstein, 2005). L'homophobie intériorisée peut se traduire par l'acceptation par la personne visée de messages négatifs et rigides sur la masculinité et, ainsi, donner à ces hommes le sentiment de transgresser les normes traditionnelles hétérosexistes dans lesquels ils évoluent (Schacher, Auerbach et Silverstein, 2005; Gianino, 2008).

D'autres études témoignent du rejet de la communauté gaie dont certains pères gais sont victimes. En effet, certains membres de la communauté sont parfois peu réceptifs à ce genre de projet puisque les hommes gais désirant adopter sont perçus comme agent émulant du renforcement des conceptions traditionnelles (Armesto, 2002 ; Brinamen et Mitchell, 2007), considérées être aux antipodes des idéaux entourant la question homosexuelle. Qui plus est, les pères homosexuels restent la cible de préjugés et de craintes que les enfants soient molestés, ostracisés, développent des troubles d'identités de genre, deviennent eux-mêmes homosexuels, présentent davantage de faiblesses sur le plan psychologique et développement des problèmes de comportements (CDPDJ, 2007 ; Julien, 2003, Patterson, 2005 ; Pennington et Knight, 2011 ; Mallon, 2000 ; Tasker, 2010).

La littérature scientifique soulève que les pères gais doivent composer avec de nombreux préjugés sur leurs capacités parentales et leur désir de parentalité souvent jugé d'emblée absent, impossible ou injustifié (Armesto, 2002; Gratton, 2008; Mallon, 2000; Patterson, 2003). Pourtant, il est reconnu que les hommes gais peuvent désirer devenir parent au même titre qu'un homme hétérosexuel et que leurs motivations à la parentalité sont similaires à celles des hommes hétérosexuels (Goldberg, Downing et Moyer, 2012; Langdrige, Sheeran et Connolly, 2000; 2005). Plusieurs études font état de l'incompatibilité entre la parentalité et l'homosexualité dans l'imaginaire social. En effet, la croyance culturelle dominante encourage l'idée qu'être père et être homosexuel sont des catégories mutuellement exclusives (Berkowitz, 2008; Brinamen et Mitchell, 2008; Hicks, 2006; McLeod, Crawford et Zechmeister, 1999) et que la paternité s'inscrit en faux avec le style de vie gaie, souvent considéré comme centré sur la sexualité, le divertissement, la consommation et la quête de plaisir (Berkowitz, 2008 ; Brinamen et Mitchell, 2008 ; L'archevêque, 2009 ; Lewin, 2008 ; McLeod, Crawford et Zechmeister, 1999). De nombreux préjugés persistent à l'égard des capacités parentales des hommes. Des travaux québécois montrent en effet que les capacités parentales, l'engagement paternel et les motivations à devenir père ont été remis en question et que certaines de ces représentations de la paternité subsistent (Baillargeon et Detellier, 2004; Dubeau, Devault et Forget, 2009; Wright, 1997).

2.6 DES DÉFIS PROPRES À L'ADOPTION PAR DES COUPLES D'HOMMES

Bien que le Québec consente à l'adoption pour les couples de même sexe (2002), rien ne garantit que les pays donateurs acceptent que des homosexuels deviennent des parents adoptifs (Corriveau, 2009). Dans un tel cas, la solution alternative consiste alors pour un des membres du couple à faire une demande individuelle, à titre de célibataire, masquant ainsi son orientation sexuelle (Corriveau, 2009) et entraînant aussi un retrait des procédures d'adoption pour l'autre conjoint. Bergstrom-Lynch (2012) constate que les parents en retrait des procédures d'adoption ont le sentiment d'être invisibles aux yeux des diverses personnes impliquées dans le processus d'adoption (e.g les juges, les avocats, les travailleurs psychosociaux).

Peu d'études ont considéré la question de la diversité ethnoculturelle au sein des familles homoparentales et les défis qui peuvent découler de cette composante identitaire dans le fonctionnement familial. Dans l'étude de Gianino (2008), les participants mentionnent que l'aspect multiethnique de leur configuration familiale incite les étrangers à leur poser des questions sur la procédure de l'adoption, ce qu'ils considèrent comme irritant. Toutefois, les travaux de Boyer (2007) et de Ausbrooks et Russell (2011) suggèrent que les parents homosexuels, certains ayant eux-mêmes eu à gérer les obstacles liés au dévoilement de leur orientation sexuelle et les préjudices liés à leur orientation sexuelle, seraient en meilleure position pour transmettre à l'enfant des stratégies de gestion de la discrimination associée à la différence d'appartenance ethnique et à l'homosexualité de leurs parents.

Des données suggèrent que les couples d'hommes et de femmes qui désirent adopter un enfant sont parfois confrontés à des attitudes désapprouvées explicites ou implicites provenant des personnes impliquées dans le processus d'adoption (Bergstrom-Lynch, 2012 ; Brooks et Goldberg, 2001 ; Ryan, Pearlmutter, et Groza, 2004 ; Ryan, 2000 ; Schacher, Auerbach et Silverstein, 2005). Les attitudes négatives entretenues par les agences d'adoption ainsi que celles de leurs employés seraient des obstacles importants à l'adoption par des personnes gaies ou lesbiennes (Brodzinsky, Patterson et Vaziri, 2002 ; Gianino, 2008). Golberg, Downing et Sauck (2007) dans leur étude portant sur les expériences positives des personnes gaies ou lesbiennes ayant adopté un enfant auprès d'une agence, constatent qu'une philosophie d'inclusion, de validation et de professionnalisme contribue à l'ouverture aux

couples de même sexe et réduit l'anxiété générée par le processus d'adoption. Ces facteurs sont considérés comme importants pour le bon déroulement du processus d'adoption par les participants.

Récemment, l'étude de Brown *et al.* (2009) a permis de dégager les obstacles spécifiques aux personnes GL dans le processus d'adoption. Notons, entre autres, la discrimination perçue par les pays donateurs dont les attitudes culturelles s'inscrivent en faux avec l'adoption par des personnes homosexuelles, le manque de support de ses amis et de sa famille dans le projet d'adoption, les craintes concernant la finalisation de l'adoption par le second parent, le fait de devoir mentionner au quotidien son orientation sexuelle à des étrangers, et l'anticipation de la discrimination dont leurs enfants pourraient être victimes. Plus encore, les participants de cette étude ont mentionné avoir manqué de mentors pour les guider dans l'apprentissage de la parentalité.

2.7 STRATÉGIES D'ADAPTATION

Si un grand nombre d'études s'est concentré sur les défis que les hommes gais rencontrent dans le processus d'adoption, peu se sont intéressées aux stratégies qu'ils déploient pour les surmonter. Certaines études soulignent l'appartenance à des groupes de soutien (Benson, Silverstein et Auerbach, 2005; Schacher, Auerbach et Silverstein, 2005), la fréquentation d'autres familles homoparentales ou non (Schacher, Auerbach et Silverstein, 2005) et l'implication sociale à éduquer la population sur la famille homoparentale (Schacher, Auerbach et Silverstein, 2005). Récemment, l'étude de Gross (2011) sur les stratégies mises en place par des mères lesbiennes dans leurs interactions avec les personnels de garderies et des écoles, révèle que lorsque l'enfant est jeune, la plupart des mères interrogées signalent le contexte familial particulier de l'enfant et avec l'avancement en âge, la divulgation sélective (i.e la divulgation de l'orientation sexuelle dans certains contextes ou à certaines personnes) remplace la visibilité totale (Gross, 2011).

2.8 LES ASPECTS POSITIFS À L'HOMOPARENTALITÉ MASCULINE

Les travaux de Benson, Silverstein et Auerbach (2005), Berkowitz (2008), Gianino, (2008) Schacher, Auerbach et Silverstein (2005), Silverstein, Auerbach et Levant (2002) suggèrent

que l'homoparentalité masculine permet de générer de nouvelles idéologies sur la paternité, la masculinité, l'homosexualité et la famille. Les auteurs suggèrent qu'en définissant notamment les rôles sur une base mutuelle s'éloignant des statuts des rôles de genre traditionnels, les pères gais contribuent à l'établissement d'un nouveau modèle familial pouvant servir de référent pour les autres familles, tout en déconstruisant les stéréotypes associés à l'homosexualité et à la paternité.

2.9 LACUNES ET OBJECTIFS

Bien qu'il y ait une augmentation des écrits scientifiques portant sur les couples d'hommes ayant adopté des enfants, la sphère de recherche sur les familles homoparentales masculines ayant entrepris un projet d'adoption reste peu approfondi. Alors que les recherches disponibles sur la question proviennent des États américains et européens, peu ont été réalisées en contexte québécois (L'Archevêque, 2009) où un important changement législatif en matière d'adoption homosexuelle a été instauré en 2002. Si les défis rencontrés par les familles homoparentales sont relativement bien documentés, les connaissances en ce qui a trait aux stratégies d'adaptation que les familles homoparentales masculines mettent en place afin de surmonter les difficultés rencontrées dans l'exercice de la parentalité sont lacunaires. Enfin, à notre connaissance, aucune étude sur l'homoparentalité n'a incorporé une vision de l'intersectionnalité qui explore comment les interactions aux diverses intersections du genre, de l'orientation sexuelle et de l'appartenance ethnique peuvent modeler l'expérience de l'adoption chez les couples d'hommes.

Cette étude vise donc, d'une part, à identifier et à décrire les défis auxquels font face les hommes homosexuels résidant au Québec qui ont adopté un ou des enfant(s) via la Banque-mixte ou en pays étrangers et, d'autre part, à explorer les stratégies mises en œuvre afin de s'adapter à ces défis.

CHAPITRE III

MÉTHODOLOGIE

3.1 DESCRIPTION DU PROJET

Dans une perspective qualitative, ce projet de mémoire s'intéresse à la parentalité par adoption au sein des couples homosexuels masculins. Plus spécifiquement, il vise, d'une part, à identifier et à décrire les défis auxquels font face les hommes homosexuels résidant au Québec ayant adopté un ou des enfant(s) via la Banque-mixte ou en pays étrangers et, d'autre part, à explorer les stratégies mises en œuvre afin de s'adapter à ces défis.

3.2 PROCÉDURES ET RECRUTEMENT

Les participants de cette étude ont été recrutés principalement via la Coalition des familles homoparentales du Québec (CFHQ). Afin de maximiser la visibilité du projet de mémoire, certaines stratégies de promotion ont été déployées afin de recruter des familles homoparentales masculines désireuses de partager leur expérience. D'abord, un courriel promotionnel à l'intention des pères homosexuels leur expliquant l'objectif de l'étude et son déroulement sommaire a été envoyé à la CFHQ (voir Appendice C). Par la suite, une personne ressource de la CFHQ a distribué cette annonce à sa banque de courriels de pères homosexuels. De plus, la gestionnaire du forum de la CFHQ a publié cette même annonce sur le forum de discussion afin d'accroître la visibilité du projet de recherche. Enfin, la méthode boule de neige a été employée : les pères qui ont participé au projet ont été invités à parler du projet d'étude à d'autres pères homosexuels ayant adopté un ou des enfants via la Banque-mixte ou en pays étrangers. Les critères de sélection étaient les suivants : 1) être un couple homosexuel masculin ou un homme célibataire homosexuel, 2) avoir adopté un ou plusieurs enfants via la Banque-mixte ou en pays étrangers, et 3) avoir 18 ans ou plus.

L'échantillon final était composé de 10 hommes québécois homosexuels âgés de 35 à 55 ans. La taille de l'échantillon finale a été déterminée en fonction d'un critère de saturation théorique, c'est-à-dire que les nouvelles données issues d'entrevues additionnelles n'ajoutent plus à la compréhension du phénomène (Gauthier, 2009). Sept participants ont adopté leurs enfants via la Banque-mixte tandis que trois participants ont adopté leurs enfants en pays étrangers. Au moment des entrevues, sept participants habitaient la grande région de Montréal, deux participants habitaient la grande région de Québec et un participant habitait le Centre du Québec.

3.3 ENTREVUES

La méthode qualitative est de choix lorsque l'on veut étudier un domaine dans lequel un éventail limité de connaissances est disponible (Gauthier, 2009). Plus précisément, l'étude de cas est l'approche méthodologique retenue dans le cadre de cette étude. Selon Gauthier (2009), l'étude de cas est une approche de recherche empirique qui consiste à enquêter sur un phénomène, un événement, un groupe ou un ensemble d'individus, sélectionnés de façon non aléatoire, afin d'en tirer une description précise et une interprétation qui dépasse ses bornes. Dans le présent contexte, le cas étudié est celui de l'adoption par des hommes en couple de même sexe. L'étude de cas est une méthode privilégiée lorsqu'un chercheur veut étudier ou illustrer un phénomène qui demeure diffus ou à l'état embryonnaire (Gauthier, 2009).

Dans un premier temps, un entretien préliminaire, constituant un pré-terrain, a été effectué. Ce premier témoignage a permis d'ajuster la grille de questions et s'assurer de l'adéquation des questions à la réalité que vivent les participants.

Dans un deuxième temps, les données ont été recueillies par le biais d'entrevues semi-dirigées auprès de neuf autres participants. Seul un des membres du couple a été interviewé. Le choix de la méthode de cueillette de données par entrevues semi-dirigées est justifié entre autres par les divers buts qu'elle poursuit : rendre explicite l'univers de l'autre, comprendre le monde de l'autre, apprendre de celui-ci et permettre d'approfondir certains thèmes (Gauthier, 2009). Étant donné la récence du phénomène de l'adoption chez les couples de même sexe au Québec, les participants recrutés dans le cadre de cette étude forment donc une source de connaissances nouvelles et pertinentes sur la question. Qui plus est, les entrevues permettent

à la perspective de pères homosexuels d'être intégrée à travers une description détaillée de leurs expériences, d'élucider un nouveau champ de recherche et de leur donner une voix.

Afin d'accommoder les participants, les entrevues se sont déroulées aux endroits qui leur convenaient davantage : dans leur foyer, dans leur milieu de travail et dans les locaux de l'UQAM. D'une durée d'environ une heure trente, les entrevues étaient basées sur trois grandes questions générales formulées pour mettre en lumière les intersections entre la parentalité, l'homosexualité, la masculinité (voir Appendice A) :

1. Pouvez-vous m'expliquer de quelle façon le désir de parentalité s'est inscrit dans votre cheminement, en tant qu'homme homosexuel ? (Intersection parentalité/homosexualité)
2. Pouvez-vous me décrire le vécu de l'expérience du processus d'adoption en tant qu'homme homosexuel ? (Intersection parentalité/homosexualité)
3. Que ce soit avant ou après l'adoption, pouvez-vous m'expliquer les réactions et les obstacles auxquels(le)s vous faites face dans la vie de tous les jours comme famille homoparentale (par exemple, les réactions de votre famille d'origine, de vos amis, à la garderie, à l'école) ? (Intersection parentalité/homosexualité/masculinité)

Ensuite, les participants ont été invités à répondre à un court questionnaire sociodémographique (voir Appendice B)

3.4 CADRE CONCEPTUEL

3.4.1 L'intersectionnalité comme cadre théorique

Le phénomène par lequel un individu se retrouve à l'intersection de plus d'une catégorie d'oppression ou, dit autrement, lorsqu'il est discriminé sur la base de plusieurs catégories d'oppression, se nomme l'intersectionnalité. Ce cadre conceptuel permet d'analyser des rapports jusque-là négligés ; il met en lumière les multiples modalités que peuvent prendre les relations sociales et est intimement lié à l'interdisciplinarité étant donné qu'il peut s'utiliser dans de nombreuses disciplines en sciences sociales (Guyard-Nedelec, 2008).

3.4.2 Origine de l'intersectionnalité

C'est principalement dans les années 1960-1970, dans un contexte de prolifération des mouvements d'émancipation luttant contre un seul type de domination, qu'une pensée intersectionnelle a pris forme au sein du féminisme africain-américain, le *Black Feminism*, dont les écrits dénonçaient la marginalisation des femmes noires (Bilge, 2010 ; Weber, 1998). En effet, les prémisses fondamentales de la pensée intersectionnelle se développent dans une double critique du mouvement féministe par les femmes noires : la critique du féminisme pour son ethnocentrisme et son indifférence au racisme, et celle du mouvement antiraciste, pour son absence de la problématisation du sexisme (Bilge, 2012). Alors que les théories féministes ont soulevé le problème de l'intersectionnalité avant de lui donner un nom (Dorlin, 2009), on doit à la juriste américaine Kimberlé Crenshaw le terme « intersectionnalité ». Elle l'utilisera pour une première fois dans une enquête relative à la violence vécue par les femmes de couleur dans les classes plus défavorisées de la population aux États-Unis (Crenshaw, 2005).

Le manifeste du *Combahee River Collective* (1977) (pour une traduction francophone du texte original : Harris *et al.*, 2007) un des textes clés du *Black Feminism*, réunit l'essentiel des idées, orientations théoriques et méthodologiques, ainsi que les principes normatifs de l'intersectionnalité, en d'autres mots, les valeurs scientifiques qui constitueront par la suite le paradigme intersectionnel :

1. l'idée de simultanéité des oppressions et le refus de hiérarchiser les grands axes de différenciation sociale (sexe, genre, orientation sexuelle, ethnicité, etc.) où aucun n'a préséance sur l'autre. Même si le sexisme, l'hétérosexisme et le racisme ont leur propre logique interne, ils opèrent de façon concomitante entre eux (Corneau, 2012) ;
2. l'impossibilité pour les personnes aux prises avec l'imbrication de multiples formes d'oppression de les séparer ;
3. l'importance accordée à la connaissance située et aux formes de luttes politiques identitaires tenant compte de l'imbrication des oppressions ; et

4. la critique des mouvements identitaires monistes – ou catégoriels – qui occultent la situation des personnes faisant face aux dominations multiples (Bilge et Roy, 2010).

Bien que l'intersectionnalité ait été de prime abord utilisée pour problématiser l'expérience des femmes noires, elle n'est pas un outil exclusif à ces dernières ; elle permet de capter une panoplie d'interactions des axes de différenciation, qu'il s'agisse du genre, de l'ethnie, de la classe, de l'orientation sexuelle, du handicap, de l'âge ou d'un autre vecteur de rapports sociaux structurant les inégalités et hiérarchies (Bilge et Roy, 2010 ; Collins, 2004).

3.4.3 L'intersectionnalité : son apport

L'intersectionnalité est une approche holistique qui refuse la seule reconnaissance de l'addition ou de la multiplicité des systèmes d'oppression (Bowleg, 2008; Warner, 2008; Weldon, 2006). L'intersectionnalité postule leur *interaction* dans la production et la reproduction des inégalités (Collins, 2004) où l'identité et le positionnement social ne peuvent être complètement compris en considérant séparément les différentes dimensions de l'expérience (Brotman et Lévy, 2008). Ainsi, elle ne désigne pas un point d'ancrage fixe où les oppressions vécues s'accumulent et s'enchaînent, mais une *position sociale* en mouvance, sur un continuum privilège/oppression, où les effets interactifs des systèmes d'oppression génèrent des injustices et des iniquités et modèlent la personnalité d'un individu de manière unique et complexe (Corneau, 2012 ; Poiret, 2005). Dorlin (2009) rapporte les propos d'une auteure féministe étasunienne Lorde (1993), dans sa façon de conceptualiser les formes de dominations comme des systèmes imbriqués les uns dans les autres : « les axes de différenciations chez certains individus ou groupes sont compris comme des écarts humains par rapport à la norme. Selon Lorde, ce sont ces différents positionnements par rapport à la norme et les diverses configurations suscitées par la norme qui déterminent en grande partie l'accès aux ressources et à la reconnaissance sociale. Lorde (1993, dans Dorlin, 2009) ajoute que les différences sont donc axées sur un centre hégémonique et que les structures de domination sont développées et consolidées dans la relation entre ce qui est considéré comme la norme et ce qui apparaît comme différent (p. 131).

Dans l'ouvrage *Introduction aux Gender Studies* (2008), les auteurs font une distinction importante du concept de l'intersectionnalité, soit sa problématisation sociologique et sa problématisation politique. Sociologique d'abord puisqu'il s'agit de comprendre les façons concrètes dont s'articulent des rapports de domination comme, entre autres, les rapports de sexe, de classe et de race. Ces rapports sociaux, qui sont aussi des rapports de pouvoir, se construisent mutuellement et produisent des configurations variables de la domination qu'on ne saurait représenter sur une échelle unidimensionnelle. Selon les auteurs, il convient aussi de distinguer cette approche sociologique de la question politique des intersections qui renvoie à l'histoire de la construction d'un sujet politique du féminisme et aux rapports du mouvement féministe avec les autres mouvements sociaux (Bereni *et al.*, 2008). Qualifié de plus importante contribution théorique à ce jour dans les études féministes (McCall, 2005), le cadre théorique intersectionnel permet de mettre en lumière la complexité des expériences multiples propres à l'intersection tout en évitant les conclusions et les généralisations hâtives qui réduiraient certains groupes ou catégories à une réalité qui serait incomplète ou erronée (par ex., LES hommes, LES gais, etc.) (Bereni *et al.*, 2008 ; Corneau, 2012). Par ailleurs, le cadre théorique de l'intersectionnalité permet l'étude des défis que rencontrent les personnes en marge des modèles normatifs dominants, mais elle n'est en rien une approche où le sujet apparaît comme victime : elle peut permettre de documenter les mécanismes d'adaptation et les stratégies de résilience que ces personnes mettent en place à l'intersection de certains axes de différenciation (Corneau, 2012; Winker et Degele, 2011).

Les défis et les stratégies d'adaptation des couples d'hommes ayant adopté un ou plusieurs enfants seront étudiés selon les axes de différenciation sociale suivants : 1) le genre, 2) l'orientation sexuelle, et 3) l'appartenance ethnique. D'abord, le genre dans l'exercice de la parentalité (paternité vs maternité), mais également le genre dans le fait socialement d'être un homme ou une femme (masculinité vs féminité). Ensuite, l'orientation sexuelle (homosexualité vs hétérosexualité). Enfin, l'appartenance ethnique (la race).

3.5 PROCÉDURES D'ANALYSE DES ENTREVUES

Toutes les entrevues ont été transcrites verbatim. McCall (2005) propose trois grandes approches pour réaliser une recherche intersectionnelle : 1) l'approche anti-catégorielle, 2)

l'approche intra-catégorielle et 3) l'approche inter-catégorielle. La présente étude repose sur l'approche intra-catégorielle basée sur la cueillette de données qualitatives, caractérisée notamment par l'étude d'une population homogène (par ex., les pères gais) ainsi que l'exploration et l'analyse des spécificités d'un groupe à l'intersection d'au moins deux catégories (par. ex., homosexualité et parentalité).

La codification des entretiens a été réalisée en s'inspirant des étapes de l'analyse de données proposée par Winker et Degele (2011). Les auteurs proposent une analyse intersectionnelle multiniveaux (sur trois niveaux : l'identité personnelle, les organisations et institutions ; et les représentations sociales et culturelles) qui s'échelonne en huit points. La première étape consiste en l'analyse verticale des entretiens individuelles :

1. Décrire les constructions identitaires, c'est-à-dire à partir de quoi/qui les gens se positionnent et se décrivent (par exemple : père, homosexuel, etc.).
2. Identifier les représentations symboliques, c'est-à-dire à quelles normes, valeurs et idéologies auxquelles la personne se réfère (par exemple : la famille, la conjugalité, etc.).
3. Identifier à quelles structures sociales et institutions l'individu se réfère ainsi que son positionnement par rapport à celles-ci (par exemple : en accord/en désaccord/indifférent au mariage).
4. Identifier les façons dominantes utilisées par l'individu pour se différencier.

Il est à noter que cette étape de la codification s'est également inspirée de la méthode de Bowleg (2008) qui suggère l'utilisation de codes intersectionnels lors de la codification des entretiens (par ex, « intersection homosexualité-masculinité », « intersection appartenance ethnique-homosexualité »).

La deuxième étape vise l'intégration horizontale des contenus des entretiens :

5. Comparer les propos et regrouper des noyaux de sens similaires en une même catégorie conceptuelle.

6. Analyser les relations de pouvoir/structures de pouvoir mentionnées par les participants et se familiariser avec certains des écrits pertinents (par exemple : les lois, l'histoire du rôle du père au Québec, l'hétérosexisme, etc.).
7. Approfondir l'analyse des représentations symboliques récurrentes à l'aide de différentes sources (par ex, la littérature scientifique, les médias de masse, etc.). Cette section permet d'établir le contexte social, les normes et les valeurs qui participent à la définition de l'homoparentalité et de l'adoption par des couples d'hommes au Québec.
8. Élaborer des interrelations entre les dimensions d'inégalités et les relations de pouvoir en tentant de les situer sur les trois niveaux (l'identité personnelle, les organisations et institutions, et les représentations sociales et culturelles). Quels sont les éléments structuraux les plus saillants (par ex, l'hétérosexisme, le machisme, le sexisme, etc.). De quelle façon les éléments structuraux influencent-ils les constructions identitaires ?

3.6 CONSIDÉRATIONS ÉTHIQUES

Pour assurer un consentement éclairé et la confidentialité des données, plusieurs mesures ont été mises en place autant lors des entrevues pré-terrain que les entrevues subséquentes. D'abord, l'étudiante-chercheure a rappelé à chaque participant que leur participation au projet d'étude était volontaire. Avant le début des entrevues, le consentement de chaque participant a été obtenu par écrit, après que les objectifs et la procédure de l'étude aient été expliqués (voir Appendice E). En tout temps, les participants étaient en droit de se retirer du projet d'étude sans que cela ne leur porte préjudice. Pour garantir l'anonymat des données, seule l'étudiante-chercheure y avait accès. À travers tous les documents transcrits ou diffusés, les noms des participants, de leurs enfants et des membres de leur entourage ont été modifiés. À la demande de quelques participants, certains passages des récits ont été supprimés des retranscriptions. Pour faciliter la lisibilité, les extraits de discours présentés dans la section Résultats ont été retravaillés (par exemple : les hésitations et les erreurs de langage ont été corrigées). Les retranscriptions des entrevues ont été préservées dans un ordinateur protégé

par un mot de passe. Enfin, ce projet a obtenu l'approbation du Comité d'éthique du département de sexologie de l'UQAM (voir Appendice D)

CHAPITRE IV

RÉSULTATS

Il est possible de regrouper les témoignages livrés par les participants dans le processus d'adoption en trois périodes : 1) la période pré-adoption, 2) la période d'adoption et 3) la période suivant l'adoption (post-adoption).

4.1 PÉRIODE PRÉ-ADOPTION

En ce qui a trait à la pré-adoption, les thèmes qui émergent des propos des participants concernent le désir de parentalité, les motivations à s'engager dans un projet parental et les réactions de l'entourage suite à l'annonce du projet d'adoption.

4.1.1 Un désir de projet parental initialement nié en raison de l'apparente impossibilité à le réaliser

Tous les participants rencontrés ont exprimé avoir été habités par le désir de devenir père un jour, et ce, dès leur plus jeune âge. Certains ont décrit ce désir comme étant « instinctif » et « intrinsèquement naturel ». Néanmoins, le projet parental a été, pour plusieurs, relégué en arrière-plan suite à la prise de conscience de leur orientation sexuelle. L'homosexualité et la parentalité leur sont apparues comme des réalités aux antipodes l'une de l'autre et impossibles à conjuguer.

Un moment donné, dans mon cheminement et dans le fait que je constate que j'étais gai je me suis dit qui je ne pourrais pas [avoir des enfants]. J'ai dû faire le deuil, dans la jeune vingtaine, d'avoir des enfants. (Liam, X)

L'impression que l'homosexualité implique le renoncement à avoir un enfant a entraîné, chez deux participants, des répercussions sur le plan de la santé mentale. Dans deux témoignages recueillis, le sentiment de devoir renoncer à la paternité a été décrit comme un élément ayant joué un rôle dans des épisodes ultérieurs de dépression qui les ont conduits à entreprendre une démarche thérapeutique.

Sept des dix participants interviewés ont mentionné avoir comblé leur désir de parentalité en s'investissant auprès d'enfants de personnes de leur entourage, que ce soit en offrant leurs services de gardiennage auprès des enfants de leurs ami(e)s ou en adoptant le rôle de « l'oncle gâteau » auprès des enfants de leurs frères et sœurs.

Mes amies début trentaine ont commencé à avoir des enfants et j'ai pu combler ce besoin-là en m'occupant des enfants de mes amies, en jouant avec eux et en étant très présent avec eux. C'est de cette façon-là que j'ai fait mon deuil d'avoir des enfants. (Liam, X)

[Après le dévoilement de l'orientation sexuelle] c'est comme si ça s'est un peu inscrit qu'on n'aurait pas d'enfants. J'ai commencé à m'engager avec les enfants de mes amies, vu qu'elles commençaient à en avoir, donc je me suis engagé avec eux, surtout un de mes amis qui a eu un enfant très jeune donc je l'ai aidé. (Carl, 47 ans)

4.1.2 Un projet parental aux motivations multiples, dont les transformations juridiques permettent l'expression

Les hommes rencontrés décrivent plusieurs facteurs qui ont renforcé leur projet parental. Certains facteurs sont personnels aux participants, tels que l'avancement en âge, la maturation et la solidité de la relation de couple, le sentiment de réalisation et d'avoir atteint plusieurs de leurs objectifs de vie personnels et le désir de vouloir recréer une famille nombreuse.

À ce moment-là ça faisait plus de 10 ans qu'on était ensemble, ça faisait 13-14 ans qu'on était ensemble donc on était mûrs pour passer à cette étape-là, je pense. (Carl, 47 ans)

Je viens d'une famille nombreuse, donc j'ai toujours voulu beaucoup d'enfants et ça venait me chercher de plus en plus (...) plus je vieillissais, plus je me disais que je voulais avoir un enfant. (Alex, 39 ans)

J'ai toujours été très sûr de la solidité de notre couple et là on était rendu à un stade où on était bien établis dans nos carrières respectives, notre couple allait bien, et j'étais dans une phase où je me suis dit que je me sentais prêt. (Philippe, 41 ans)

D'autres facteurs sont extérieurs aux participants et ont aussi contribué à réactiver leur désir de paternité, tels que l'influence du conjoint, l'influence de l'entourage amical, et des événements de vie divers. Selon certains participants, il semble que le désir d'entreprendre un projet parental n'apparaissait pas initialement comme un désir commun, mais plutôt comme une volonté plus pressante d'un des conjoints d'avoir des enfants.

Il m'a lancé l'idée qu'il voulait fonder une famille (...) lui il avait déjà pensé à la procédure, il était plus au courant alors j'ai dit bon OK, je te laisse faire les démarches. C'est sûr que c'est mon désir aussi (...), on le fait et je suis à tes côtés là dedans. (Alex, 39 ans)

Le désir pressant venait de moi, mais lui (...) a tout organisé pour que ce soit possible. (Carl, 47 ans)

Ce n'est pas [mon conjoint] qui a eu l'idée de faire des démarches au centre jeunesse. Il a accepté de faire cette démarche-là parce que je lui ai demandé. (Yvon, 55 ans)

D'autres participants ont mentionné avoir entrepris des discussions sur la paternité suite aux questionnements incessants des ami(e)s sur leur avenir parental, tandis que d'autres participants ont raconté que c'est le fait de voir leurs ami(e)s s'engager dans un projet parental qui les a incités à entreprendre eux-mêmes des démarches d'adoption.

Tout le monde disait vous devriez adopter des enfants, vous devriez adopter des enfants ! (...) entre nous on en parlait pas vraiment de vouloir des enfants, mais c'était un regard extérieur où les gens nous disaient : vous devriez adopter ! (Liam, X)

Pour d'autres participants, ce sont plutôt des événements de vies personnels qui ont catalysé le projet de devenir père. Un participant a avancé que c'est principalement l'effritement de sa propre famille d'origine, causé par le décès de sa mère, qui a entraîné un désir de fonder sa propre famille.

Ma mère était le noyau rassembleur et ma mère, n'étant plus là, je perdais ma famille. Quand tu perds ta famille d'un côté, tu regardes le désir d'avoir une famille à toi de l'autre côté. (Paul, 37 ans)

Pour d'autres participants, les éléments déclencheurs du projet parental sont des événements où ils ont été témoins de la possibilité d'être une famille malgré leur orientation sexuelle. Un participant a raconté que c'est spécifiquement la rencontre d'un couple de parents lesbiens lors de ses vacances qui a cristallisé le projet parental.

Nos voisines de tentes étaient deux lesbiennes (...) elles m'ont raconté l'adoption de leurs enfants, les défis qu'elles avaient surmontés dans leur petit village et cette rencontre, ces deux femmes que je n'ai jamais revues de ma vie, ont été comme une espèce de tournant. On a beaucoup reparlé de ces deux femmes-là après. (Phillippe, 41 ans)

Un autre participant a raconté que c'est la couverture d'un magazine illustrant une famille homoparentale qui a été un facteur important à l'entreprise de démarches pour adopter un enfant. En effet, cette visibilité de la famille homoparentale montrait que c'était une réalité qui existe et marquait le caractère réalisable d'un projet familial pour un couple d'hommes.

Fugues a fait une première page en 1996 sur deux hommes avec un petit garçon et ils disaient que c'était possible d'adopter, peut-être pas au Québec, mais quelque part dans le monde, mais bref, il y avait des homosexuels qui avaient adopté ! Ça a été un déclencheur ça, je me souviens très bien qu'on a regardé ça attentivement et on les trouvait chanceux ! (...) Après, on a commencé à regarder les possibilités. (Carl, 47 ans)

Enfin, un participant a raconté que c'est lors d'une discussion sur l'adoption par des couples de même sexe avec une amie travailleuse sociale lors d'une soirée que l'idée d'entreprendre un projet parental s'est développée au sein du couple.

Ces facteurs de cristallisation du projet parental s'inscrivent sur une toile de fond juridique ayant subi des modifications importantes en 2002 et en 2005 notamment¹. Des participants ont invoqué que c'est le droit de se marier qui a légitimé le couple de même sexe et, partant, leur désir de fonder une famille. Pour d'autres, ce sont plutôt les modifications législatives permettant l'adoption par les couples de même sexe qui ont réactualisé leurs réflexions sur la possibilité de fonder une famille.

Avec l'évolution des lois et des mentalités, j'ai vu que c'était possible [pour un couple gai d'adopter] et ce désir-là a grandi et je te dirais que c'est en 2001, quand la loi sur l'union civile est passée, que j'ai dit 'oui, on va le faire ! » (Christian, 45 ans)

4.1.3 Une annonce généralement bien reçue de l'entourage familial, mais ponctuée d'inquiétudes et de doutes

Lorsque les participants sont interrogés sur la réaction de leur famille d'origine et la famille du conjoint lors de l'annonce du projet d'adoption, la réponse est généralement positive. Deux participants ont émis comme hypothèse que leurs parents accueillaient bien cette nouvelle, car le projet d'adoption a pu réactiver la possibilité d'être grands-parents et leur a permis de se projeter dans un rôle jadis mis de côté lors de l'annonce de l'orientation sexuelle de leur fils.

Quelques participants ont mentionné que leurs parents avaient eu des inquiétudes concernant le projet parental. Deux participants ont mentionné que les hommes (les pères ou les beaux-pères) ont eu des réactions plus négatives que les femmes (les mères ou les belles-mères) lorsqu'ils leur ont confié entamer des procédures d'adoption. Dans un cas, la nature des réactions était liée à des doutes sur la capacité parentale du participant avec un enfant en bas âge.

¹ Depuis 2002, le Code civil admet la filiation entre un enfant et deux parents de même sexe, indépendamment du statut civil du couple parental. La même année, l'union civile au Québec permet d'accorder aux couples homosexuels l'accès à la plupart des bénéfices du mariage. En 2005, le Parlement du Canada adopte une loi autorisant le mariage entre deux personnes, indépendamment du sexe des membres du couple.

Le père de [mon conjoint] a douté de notre capacité de père. Lui, il avait dit que c'était jeune un peu [l'âge des enfants au moment de l'adoption]. (Liam, X)

Dans un autre cas, le participant a expliqué que son père avait désapprouvé leur projet parental sous prétexte que l'enfant qui allait être adopté avait une appartenance ethnique différente. La barrière de l'ethnicité devenait un facteur qui empêchait cet homme de considérer l'enfant comme membre de sa famille.

Enfin, un participant a raconté avoir été confronté à des réactions qui remettaient en doute le sérieux du projet d'adoption.

Les personnes qui ont le plus bloquées, ce sont les deux sœurs de mon conjoint. Quand on leur a parlé du projet d'adoption, elles n'y croyaient pas. Elles disaient que c'était de la folie, un trip. (Olivier, 40 ans)

Si les participants mentionnent quelques événements où certains membres de la famille immédiate ou élargie ont eu des inquiétudes en regard du projet d'adoption, ils déclarent qu'elles sont minimales et non reliées à leur orientation sexuelle. Dans la plupart des cas, les inquiétudes relatées lors de l'annonce du projet se dissipent et font généralement place à la joie, une fois l'enfant arrivé dans le nouveau foyer.

4.2 PÉRIODE D'ADOPTION

L'analyse des récits des participants concernant le processus de l'adoption permet de mettre en lumière deux dimensions importantes : 1) le processus réflexif qui mène au choix de l'option d'accès à la parentalité, les raisons et les défis sous-jacents de leur choix final et 2) les défis rencontrés dans le processus même d'adoption. Dans cet échantillon, sept participants ont opté pour l'adoption par la Banque-mixte et trois participants ont opté pour l'adoption en pays étranger.

4.2.1 Considérer les différentes options d'accès à la parentalité

Les raisons qui amènent les participants à opter pour l'adoption en Banque-mixte ou pour l'adoption en pays étrangers diffèrent selon l'option choisie.

4.2.1.1 L'adoption par la Banque-mixte : une option privilégiée, car elle place les conjoints sur un même pied d'égalité juridique dans l'exercice de leur rôle de père.

Les participants ont évoqué avoir exploré plusieurs options d'accès à la parentalité afin de réaliser leur projet parental : la coparentalité, la gestation par autrui, l'adoption régulière au Québec, l'adoption en pays étrangers et l'adoption par la Banque-mixte. Le cas de Paul illustre particulièrement bien le cheminement réflexif qui l'a mené, comme d'autres participants, à opter pour l'adoption par la Banque-mixte.

Paul et son conjoint ont d'abord envisagé la coparentalité avec un couple d'amies lesbiennes. Ils ont abandonné l'idée par crainte que leur rôle paternel soit écarté par les mères, que leur poids décisionnel en regard de l'éducation de l'enfant soit moindre et qu'ils ne soient relégués qu'à une simple figure masculine dans la vie de l'enfant. Par la suite, ils ont envisagé la gestation par autrui. Cette option a été écartée par la crainte que la mère porteuse décide ultimement de garder l'enfant suite à l'accouchement. Ensuite, ils ont envisagé l'adoption régulière au Québec, mais la longue attente avant d'obtenir un placement et les craintes reliées à l'issue de l'adoption en raison de leur homosexualité les ont dissuadés. Enfin, ils ont envisagé l'adoption en pays étranger, mais le fait que les pays donateurs n'acceptent pas les couples gais comme parents constituait un obstacle important.

Le témoignage de Paul suggère un calcul des coûts et des bénéfices pour chacune des options. La coparentalité et la gestation par autrui ont en commun l'évitement des situations où la répartition du pouvoir serait inégale entre les conjoints et la mère ou la mère-porteuse. Du côté de la coparentalité, il a craint ne pas pouvoir remplir totalement son rôle de père et se voir restreint dans la prise de décisions familiales, tandis que du côté de la gestation par autrui, c'est plutôt le fait de ne pas vouloir dépendre de l'autorité juridique d'une femme sur l'enfant qu'elle a porté pour décider de leur projet parental qu'il a considéré comme étant un élément dissuasif. En ce qui a trait à l'adoption régulière au Québec et l'adoption en pays étranger, ce sont plutôt les craintes d'être discriminé en raison de son orientation sexuelle qui apparaissent comme un élément dissuasif.

4.2.1.2 Choisir l'adoption par la Banque-mixte nécessite un long processus de réflexion sur la filiation sociale et implique de vivre avec la crainte que son enfant retourne dans sa famille d'origine ou qu'il rencontre des difficultés développementales

Au Québec, l'adoption en Banque-mixte exige d'être au préalable une famille d'accueil. L'ensemble des participants relate avoir fait un processus de réflexion important concernant la possibilité que les enfants placés chez eux, en famille d'accueil, leur soient éventuellement retirés.

On te présente ça comme adoption, mais c'est vraiment famille d'accueil en vue d'adoption. Il faut être capable de vivre avec le fait que c'est une famille d'accueil, et faire la réflexion sur si jamais il n'est pas adoptable, ce qu'il peut arriver, est-ce qu'on est à l'aise avec ça. (Isaac, 35 ans)

On a discuté longuement du fait qu'il y ait une possibilité, et puis je sais pas pourquoi, mais à chaque fois que je raconte ça je deviens super émotif, mais (...) on a reparlé de la possibilité que l'enfant puisse retourner dans son milieu naturel (...) on en a parlé beaucoup. (Philippe, 41 ans)

Quatre participants ont exprimé avoir été habités par la crainte que leur enfant retourne dans sa famille d'origine avant qu'ils aient pu l'adopter. Un de ces participants a mentionné avoir mis en place une stratégie pour se protéger contre cette éventualité. Il a raconté que sa crainte était si intense qu'il a entretenu volontairement une certaine distanciation émotionnelle envers l'enfant dans les premiers mois du placement en famille d'accueil, de peur de vivre un trop grand chagrin si celui-ci retournait dans sa famille d'origine.

Trois participants ont déclaré avoir craint que faire le deuil que leurs enfants aient une chance égale aux autres dans la vie. Selon eux, l'adoption par la Banque-mixte implique de devoir être en mesure d'accepter que les enfants adoptés puissent rencontrer un développement cognitif et émotionnel difficile en raison des difficultés qui les ont conduits en famille d'accueil.

Deux participants sur sept ont mentionné avoir eu à faire le deuil de ne pas avoir des enfants biologiques en optant pour l'adoption en Banque-mixte (en comparaison avec la coparentalité et la gestation par autrui où il y a possibilité de la transmission des gènes du père) tandis que deux autres participants ont mentionné ne pas être préoccupés par cet élément.

Quand tu prends l'option légale [la Banque-mixte] c'est le deuil à vivre que tu n'auras jamais d'enfants biologiques (...) faut le vivre et l'accepter parce que le processus d'adoption ça implique ça de différent. (Paul, 37 ans)

Je n'avais pas un besoin énorme, d'avoir un enfant biologique. Pour moi, ce n'était pas ça la chose la plus importante, la parentalité ce n'était pas biologique ; pour moi c'était émotif. C'était le cœur, ce n'était pas le sperme. (Albert, 49 ans)

4.2.1.3 L'adoption à l'étranger : une option privilégiée car elle permet un plus grand contrôle dans le processus d'adoption.

Les trois participants qui ont choisi l'adoption en pays étrangers ont comparé les avantages et les désavantages de l'adoption en pays étrangers avec ceux de l'adoption par la Banque-mixte.

Les trois participants ont déclaré avoir choisi l'adoption en pays étrangers parce que cette option leur procurait un plus grand sentiment de contrôle sur le processus d'adoption. Le sentiment de contrôle est évoqué par les participants de deux façons différentes. Dans le premier cas, le sentiment de contrôle est lié au fait que l'adoption en pays étrangers est une option qui ne comporte pas le risque de voir son enfant être retiré du nouveau toit familial, puisqu'une fois l'enfant arrivé en sol québécois, l'adoption est considérée définitive.

En Banque-mixte, l'enfant tu peux l'avoir puis il peut repartir (...) tu peux reperdre ton enfant ! Tu es famille d'accueil pendant trois, quatre, cinq ans et même si tu es investi, il peut repartir. On était comme pas prêt à ça nous. (Olivier, 40 ans)

Dans le deuxième cas, le sentiment de contrôle est lié à une faible participation des intervenants dans le processus d'adoption.

Il y a aussi un aspect, je fais l'aparté tout de suite là, mais à l'adoption internationale, la travailleuse sociale n'a pas été longtemps dans le portrait. Elle fait l'évaluation psychosociale puis un suivi en Chine 6 mois après [l'adoption], mais ensuite c'est fini là ! (Christian, 45 ans)

4.2.2 Des voies d'accès à la parentalité différente, des défis différents

Il est possible de dégager des témoignages recueillis des défis et des réalités uniques à l'adoption par la Banque-mixte et à l'adoption en pays étrangers.

4.2.2.1 Le processus d'adoption par la Banque-mixte

Les craintes de ne pas pouvoir mettre à terme le projet parental en raison de l'orientation sexuelle et les relations entretenues avec les intervenants psychosociaux de la protection de la jeunesse et dans le système d'adoption sont les principaux défis relatés par les participants.

Pour maximiser ses chances d'avoir un enfant, il faut faire preuve d'une ouverture hors du commun

Tous les participants ont mentionné que les séances d'informations préliminaires peignent une réalité difficile des enfants qui gravitent dans le système de la protection de la jeunesse, mais ils estiment qu'elles sont nécessaires à la procédure. Ensuite, tous les participants ont mentionné que l'étape de la sélection des critères de son futur enfant est un moment qui revêt d'abord les allures plus ou moins cocasses d'un magasinage, mais surtout un moment critique où l'ouverture d'esprit est cruciale. Cinq des sept pères ont rapporté l'impression que les chances qu'on leur propose un enfant auraient été réduites s'ils avaient trop limité les conditions qu'ils étaient prêts à accepter. En effet, ces participants ont eu le sentiment de devoir faire preuve de plus d'ouverture en regard des critères des enfants adoptables de peur qu'on ne leur assigne aucun dossier d'enfant en raison de leur homosexualité.

On n'était pas du tout fermés [aux enfants trisomiques et handicapés], mais y'avait aussi l'espèce de sentiment de si vous êtes chanceux, vous êtes deux gars, alors faites pas la fine bouche (...) s'ils te proposent un enfant de quatre ans, compte-toi chanceux (...) prends ce qu'il te donne entre guillemets, sans vouloir être méchant, la ! (Philippe, 41 ans)

(...), mais d'un autre côté si tu mets tes limites, et si tu dis je suis prêt à accepter telles conditions et un jour on te demande et tu dis non, bien prochain enfant arrivé sur la liste c'est pas mal sûr que ce n'est pas à deux gars qu'ils vont le donner. (Paul, 37 ans)

Quand la présence de tensions relationnelles avec les divers intervenants psychosociaux et les familles biologiques vient compliquer le processus d'adoption en Banque-mixte

Les participants ayant adopté en Banque-mixte rapportent avoir eu à faire avec deux équipes d'intervenants psychosociaux : ceux travaillant dans le système d'adoption et ceux travaillant dans le système de la protection de la jeunesse.

Cinq des sept participants ayant adopté en Banque-mixte ont exprimé avoir ressenti des tensions avec une des personnes impliquées dans le système de protection de la jeunesse. Parmi les intervenants mentionnés, on retrouve la travailleuse sociale impliquée avec la famille biologique et l'éducatrice spécialisée en charge de la transition lors des premières rencontres entre les futurs parents et l'enfant en placement. À titre d'exemple, un participant rapporte qu'il lui est arrivé qu'une travailleuse sociale du système de la protection de la jeunesse partageant la même appartenance ethnique que l'enfant en projet d'adoption refuse de s'occuper du dossier du couple. Certains participants ont confié qu'ils avaient eu le sentiment que l'on attendait d'eux qu'ils soient complètement à l'aise dans leur nouveau rôle de parents dès les premiers instants de la rencontre avec l'enfant, tandis que d'autres ont rapporté le sentiment d'avoir été critiqué par les éducatrices spécialisées plutôt que d'être supportés dans la création de liens avec l'enfant.

Il y en a une [éducatrice spécialisée] en particulier qui avait des commentaires, je dirais, négatifs. C'était toujours tourné négatif, dans le sens qu'elle trouvait qu'on s'occupait pas assez des enfants (...) et tsé, t'as jamais été parent de ta vie puis là elle nous introduit les enfants dans un McDonald et c'est sûr que tu t'imposes pas la première fois (...) et là elle te sort ça ! À la deuxième rencontre aussi, mais tout d'un coup ça a été transformé en propos qu'elle ne nous aurait jamais sélectionné, qu'elle ne nous approuvait pas et qu'il fallait que je cherche en moi mon côté maternel ! (Paul, 37 ans)

Dans cette étude, aucun participant n'a mentionné avoir vécu des situations conflictuelles avec les intervenants impliqués dans le système d'adoption. Au contraire, les participants déclarent avoir vécu une expérience positive avec les travailleurs sociaux responsables de leur dossier et de leur évaluation psychosociale en tant que futurs parents. Plusieurs participants ont exprimé n'avoir jamais eu l'impression que leur homosexualité a influencé négativement le processus d'adoption par la Banque-mixte

Avec notre travailleuse sociale ça a été une relation de confiance, ça a super bien été vraiment vraiment vraiment une belle démarche. (Liam, X)

Je n'avais même pas l'impression que ce soit pour elle un problème, même pas mineur(...) enfin, elle était très ouverte sur le sujet [l'orientation sexuelle]. (Isaac, 35 ans)

Certains participants ont raconté avoir rencontré chez certains intervenants des alliés rassurants et qui voyaient en eux, des pères gais, des forces qu'ils pourront transmettre à leurs enfants.

Notre travailleuse sociale voyait en nous des forces plutôt que des faiblesses pour notre enfant (...) elle nous a dit ce sont des forces que vous allez donner à l'enfant, il sera plus éveillé à sa réalité (...) car vous avez déjà votre force qui est due à votre cheminement personnel [le coming-out] que vous pourrez lui transmettre. (Alex, 39 ans)

Deux des trois participants ayant adopté un ou des enfants en pays étrangers ont raconté que malgré les soupçons de leur travailleuse sociale sur leur homosexualité, cette dernière a continué les procédures d'adoption. Un de ces deux participants a raconté avoir révélé d'emblée la vérité sur sa situation conjugale et avoir tout de même obtenu du soutien de l'intervenante dans le processus d'adoption.

J'ai dit toute la vérité. Cette femme-là [la travailleuse sociale] c'est notre ange gardien parce que si elle avait bloqué, le processus aurait été terminé, point à la ligne (...) et elle m'a dit : écoute, on peut omettre des pans dans ta vie, mais sans mentir. (Olivier, 40 ans)

Finalement, deux participants interviewés ont connu des situations au dénouement rapide du statut de famille d'accueil à famille adoptive et ont mentionné ne pas avoir rencontré de défis particuliers avec les intervenants impliqués dans le système d'adoption.

Lors des interviews, trois participants avaient le statut de famille d'accueil impliquant des visites supervisées des parents biologiques. Ces trois participants ont déclaré avoir vécu beaucoup de frustration lors des contacts de l'enfant avec les familles d'origine. Ces visites apparaissent aux participants au mieux inutiles et, au pire, perturbantes.

Donc elle [notre fille] vit pendant 2 heures sa petite histoire avec ces gens-là. Parfois elle n'est pas très bien, elle est troublée, on voit un changement de comportement et ça crée un stress aussi dans la petite et nous on le voit car c'est nous qui habitons avec elle. Quand on voit notre petite fille qui vit dans sa normalité puis quand elle vit un changement de comportement, on sait à quoi c'est dû, mais on peut rien y faire. (Alex, 39 ans)

4.2.2.2 Le processus d'adoption en pays étrangers

D'entrée de jeu, il faut savoir que les participants qui choisissent d'adopter un enfant à l'extérieur du Québec rencontrent l'obligation de présenter une demande d'adoption en tant qu'homme célibataire, car les couples d'hommes sont interdits d'adoption dans la presque totalité des pays. Concernant le choix de l'assignation du conjoint célibataire adoptant et du conjoint non-adoptant dans le processus d'adoption à l'étranger, il semble que cette décision soit prise en fonction de la situation professionnelle du conjoint qui permet une gestion plus facile de l'arrivée de l'enfant. Les éléments considérés comme les plus importants sont la sécurité de l'emploi et la possibilité des congés parentaux. Il existe toutefois des implications différentes dépendamment de la position dans laquelle se trouve le conjoint dans le processus d'adoption en pays étranger.

Le processus d'adoption en pays étranger : quand le conjoint adoptant doit composer avec le camouflage de son homosexualité

Deux des trois participants interviewés ont vécu la position de l'homme célibataire adoptant dans le processus d'adoption à l'extérieur du Québec. Ils ont expliqué que le camouflage a fait partie intégrante du processus d'adoption. En effet, ils ont rapporté avoir dû inventer un scénario de vie d'homme célibataire pour leurrer les intervenants sociaux, car tout soupçon d'une vie conjugale avec un autre homme aurait pu entraîner l'arrêt des procédures de l'adoption.

Quand j'ai rencontré la travailleuse sociale, j'avais un scénario de vie crédible : ma famille ça se trouvait à être pareil que c'était, mais mon conjoint était une conjointe (...) je ne voulais pas prendre de chance, j'avais fait disparaître les traces de mon conjoint pour l'évaluation psychosociale, j'avais trouvé ça un peu difficile à ce moment-là. (Christian, 45 ans)

Durant tout le processus d'adoption en pays étranger, les pères adoptants se sont vus contraints de garder secrète leur homosexualité auprès des personnes de leur entourage. En effet, ils ont mentionné avoir été obligés de taire le processus d'adoption à leurs collègues de travail, à certains de leurs amis ainsi que dans les rencontres et activités organisées pour les parents adoptants en pays étrangers. Un des participants a déclaré trouver déplorable d'être confronté à une situation paradoxale où, d'un côté, le Secrétariat à l'adoption internationale du Gouvernement du Québec prône l'égalité des conjoints de même sexe en matière d'adoption et, de l'autre côté, il signe des ententes d'adoption avec des gouvernements étrangers qui les discriminent.

Le processus d'adoption en pays étranger : la période suivant l'adoption est perçue plus excluant que le processus d'adoption par le conjoint non-adoptant

En ce qui a trait à l'expérience du seul participant ayant vécu la position du conjoint non-adoptant dans le processus d'adoption à l'étranger, ses propos mettent en lumière deux enjeux particuliers. D'abord, le participant a expliqué avoir ressenti de la frustration liée au fait de ne pas pouvoir être impliqué dans les séances d'informations préliminaires, lors des visites de la travailleuse sociale et lors du voyage pour aller récupérer l'enfant. Ensuite, l'élément qui a été perçu comme le plus important est celui relié à la reconnaissance légale de son statut de père suite à l'adoption de l'enfant par son conjoint. N'ayant pas à proprement parlé de statut légal auprès de l'enfant adopté par son conjoint, il a dû entreprendre des démarches auprès de la Chambre de la jeunesse de la Cour du Québec, pour faire reconnaître sa copaternité. Cette reconnaissance légale du statut de père était perçue par le participant comme une façon de légitimer sa position de parent dans la famille et, ainsi, ne plus porter l'étiquette de « l'autre conjoint ». Cette demande de requête d'adoption par le deuxième père a entraîné des conséquences financières et émotives importantes. Le participant a toutefois déclaré que c'est spécifiquement le sentiment de discrimination perçu provenant des instances législatives qui a été pour lui le plus difficile à gérer. Ce participant a rapporté cette expérience qu'il qualifie d'« extrêmement dure », durant laquelle il a eu le sentiment d'être victime d'attitudes suspicieuses, de jugements négatifs et moralisateurs en regard de son orientation sexuelle et son désir de parentalité.

4.3 PÉRIODE POST-ADOPTION

Les thèmes récurrents des participants dans la phase de la post-adoption sont les défis uniques à l'adoption d'un enfant, les inquiétudes liées à la perception future de son enfant en regard de l'orientation sexuelle des parents, la pression parentale intériorisée, le regard d'autrui sur la famille homoparentale, les éléments facilitant l'acceptation de la famille homoparentale, la négociation des congés parentaux et les liens interpersonnels.

4.3.1 La création d'une famille : les défis rencontrés par la nouvelle famille auxquels s'ajoutent des questionnements sur la réaction future des enfants à l'égard de l'orientation sexuelle de leurs parents et une anxiété de performance

Aux difficultés typiques rencontrées dans l'apprentissage de son nouveau rôle de parent, quelques interviewés ont raconté avoir eu à gérer des défis associés à la création d'une unité familiale avec des enfants ayant déjà un bagage de vie. Indépendamment de la voie d'accès à la parentalité empruntée, certains participants ont rapporté des défis rencontrés dans le fait de devoir composer avec un enfant qui vit le deuil de son ancien milieu de vie, tout en devant s'adapter à la transition dans une nouvelle famille.

Cinq participants sur dix ont mentionné l'importance de la création du lien d'attachement avec leurs enfants adoptés. Trois participants ont décrit des actions concrètes leur ayant permis de créer un lien d'attachement. Selon un des participants, la mise en place d'une routine de soins a été bénéfique dans le renforcement du lien d'attachement.

On faisait tout le temps tout à la même heure, très ordonné, mais j'imagine que ça a porté fruit parce que le lien d'attachement a vraiment fonctionné (...) on était très assidus sur les façons de faire. (Olivier, 40 ans)

D'autres participants, préoccupés par les conséquences des carences parentales affectives dont leurs enfants ont été victimes dans le passé, ont mentionné organiser leur horaire de travail de façon à maximiser le temps passé avec eux.

J'avais appris que les enfants qui ont vécu en orphelinat n'ont pas eu l'attachement et les soins nécessaires (...) donc j'ai essayé de créer une dynamique [d'attachement] le plus possible (...) les gens ici [au travail] te diraient que je passe pas mal de temps

avec mes enfants. Toutes les journées pédagogiques je les prends en congé (...) je prends au moins six semaines de congé par année pour être avec les enfants. (Christian, 45 ans)

Deux des trois parents qui ont adopté un enfant en pays étrangers ont déclaré avoir utilisé les services pré- et post-adoption qu'offrent certains Centres de santé et de services sociaux. Ces services comprennent notamment des ateliers qui traitent du lien d'attachement. Selon eux, ces ateliers leur ont permis d'acquérir de l'information et des techniques à appliquer dans leur nouvelle famille afin de renforcer le lien d'attachement.

[Notre enfant] avait des terreurs nocturnes et était sujet à faire des crises de colère (...) donc on a consulté la psychoéducatrice aux ateliers offerts et on a fait des séances d'attachement pour l'aider. (Christian, 45 ans)

Les services comprennent également des groupes de soutien qu'un participant a exprimé avoir fréquenté. Selon lui, ces groupes de soutien ont été aidants dans la mesure où il a pu exprimer ses difficultés quotidiennes ainsi que celles associées aux premiers mois de l'arrivée de l'enfant et échanger sur la parentalité et l'adoption avec d'autres parents.

Concernant plus spécifiquement les difficultés liées à l'adoption d'un enfant ayant des origines ethniques différentes de celles de leurs parents, certains participants ont raconté que le défi le plus important qu'ils ont rencontré lors du processus d'adoption n'avait rien à voir avec leur homosexualité, mais plutôt avec le fait de devoir bâtir une famille avec des enfants d'une origine ethnique différente

L'adoption c'est un processus intense dans le sens que ces enfants-là ont déjà une vie, un passé difficile dans leur cas (...), mais aussi [ils n'ont] pas la même origine ethnique que nous. Au début le danger c'est de te mettre dans la position moi et l'autre (...) il faut donc apprendre à se connaître (...) il faut ouvrir son cœur et à ce moment-là, tu peux créer une nouvelle famille ! (Paul, 37 ans)

Pour ces participants, la construction de l'unité familiale, d'un « nous » où chacun apprend à se connaître, est à la base du renforcement des liens familiaux. Dans un même ordre d'idées, les participants dont les enfants ont des appartenances ethniques différentes de la leur ont

mentionné avoir mis en place certaines stratégies pour que leurs enfants puissent préserver un lien avec leur communauté d'appartenance. Certains participants ont mentionné adhérer à des réseaux communautaires fréquentés par d'autres familles homoparentales ou non, dans lesquels il y a des enfants qui partagent les mêmes racines ethniques que leurs enfants.

Dans les situations où les parents ont des informations sur la mère biologique de leur(s) enfant(s), il importe à ceux-ci de vouloir maintenir une image positive de la mère biologique en insérant, par exemple, des photos de celle-ci dans les albums de famille ou en racontant les détails connus de son histoire de vie. Certains participants ont raconté avoir des inquiétudes et des questionnements sur la façon dont leurs enfants accepteront éventuellement le fait d'avoir été adoptés par deux hommes. Certains participants ont mentionné qu'ils craignent que leurs enfants puissent être la cible de railleries parce qu'ils vivent dans une famille homoparentale.

On anticipe, ça va être plus dur pour lui après, mais je ne sais pas jusqu'à quel point. Je pense que la société a beaucoup évolué, mais ça va dépendre du degré d'ouverture des autres jeunes. (Isaac, 35 ans)

Tu viendras me redemander comment ça se passe dans quelques années ! L'introduction de [mon fils] en première année, en deuxième année, je ne sais pas trop... On verra pour la suite. (Yvon, 55 ans)

Conscients de l'unicité de leur famille, trois participants sur dix ont mentionné parler ouvertement de leur famille aux personnes extérieures à leur famille et ami(e)s, telles que les préposé(e)s œuvrant dans les services de garde, les autres parents et le voisinage. De cette façon, ils considèrent éviter les malaises ou toutes autres réactions pouvant susciter des interrogations en regard de la composition de leur famille.

Il y a deux rencontres [à la garderie] en début d'année et on le dit tout de suite. Quand on se présente, on le dit tout de suite. Moi je me présente et je dis "je m'appelle Liam et je suis un des deux papas de Jonathan et Fany". D'emblée on le dit pour que ça soit clair pour les autres parents autour de la table. (Liam, X ans)

Habituellement, on est très de front avec ça, on en parle tout de suite, on est prêts à répondre aux questions, présents sur le bord de la clôture de l'école. (Albert, 49 ans)

Une approche similaire à l'endroit de leurs enfants est également utilisée par plusieurs participants : ils expliquent très tôt les diverses formes de configurations familiales existant dans la société afin que la configuration homoparentale apparaisse normale aux yeux de leurs enfants. L'utilisation de la documentation littéraire destinée aux familles homoparentales (le livre de Bertouille (2006) intitulé *Ulysse et Alice* (2006) a été donné en exemple), est aussi parfois employée. D'autres croient en l'importance de contribuer aux recherches sociales portant sur l'homoparentalité afin de contribuer à démystifier leur mode de vie et encourager d'autres couples hommes à entreprendre un projet d'adoption.

Avec toi, si ça peut faire avancer notre situation et en plus de déboucher sur de nouveaux parents alors c'est notre façon de faire ! (Yvon, 55 ans)

Le sentiment d'être démunis et vulnérables sur le plan des compétences parentales au cours des premiers mois suivant l'accueil de l'enfant a été difficile à vivre pour certains participants. Deux d'entre eux expliquent avoir eu le sentiment de se mettre volontairement plus de pression sur les épaules, comme s'ils avaient l'impression que leur statut de famille homoparentale masculine les obligeait à prouver hors de tout doute leurs capacités. Ils l'expliquent par le fait qu'ils perçoivent le regard et les exigences des autres à leur égard ; ils ont le sentiment « d'avoir moins le droit à l'erreur » en tant que père gai adoptif.

J'ai l'impression que le regard des autres est un peu plus sévère et je pense que je me mets une pression un peu plus grande à cause de ça. J'ai l'impression que les gens se disent : Hey toi le gai, t'as voulu avoir des enfants, alors tu es mieux d'être un bon [parent] ! (...) Des fois je me dis qu'il faudrait que je sois une coche meilleure que le père hétérosexuel. (...) Je me mets une pression, mais j'ai comme l'impression que je suis plus scruté à la loupe. (Philippe, 41 ans)

4.3.2 Être une famille homoparentale au quotidien c'est accepter d'être constamment sollicité par des personnes inconnues et faire preuve de tolérance à leur égard

L'analyse des récits recueillis permet de mettre en évidence que la famille homoparentale masculine suscite plusieurs réactions de la part de l'entourage inconnu de la famille.

La presque totalité des participants a mentionné des événements où des personnes inconnues du couple se sont imposées à leur famille, par exemple pour leur prodiguer des conseils lorsque leur enfant se fâche ou pleure dans un endroit public. Ces participants estiment que cette attitude ne cache pas de mauvaises intentions, mais ils racontent trouver parfois dérangentant que l'on s'imisce dans leur intimité familiale.

En ce qui a trait au voisinage, les réactions décrites par les participants sont plutôt du registre de l'étonnement. L'arrivée de l'enfant dans le foyer suscite souvent, de la part des voisins, interrogations, surprises et curiosité, ce qui les amène à venir s'informer et rencontrer le nouveau venu. Les participants estiment que même si l'approche paraît maladroite, ces réactions sont inoffensives et bien souvent guidées par la curiosité envers leur famille. En aucun cas les participants n'ont relaté des épisodes de violences verbales ou physiques à leur endroit.

La différence ethnique manifeste entre les parents et les enfants de la famille homoparentale masculine multiethnique implique un enjeu important pour le couple homosexuel, soit celui d'être en situation de dévoilement perpétuel volontaire ou involontaire. La première situation fréquemment évoquée est celle où lorsqu'un seul père participe à des activités quotidiennes banales avec son ou ses enfant(s) (par ex. faire des courses, magasiner, etc.). Selon les interviewés, il arrive très souvent que des inconnu(e)s viennent vers le parent et son ou ses enfant(s). Constatant la différence d'appartenance ethnique et des traits physiques, ces personnes inconnues émettent à voix haute un commentaire sur une présumée mère absente à qui doit ressembler son ou ses enfant(s).

À ce moment-là, il y a beaucoup de commentaires du genre 'Tiens, la maman est en congé aujourd'hui ?'. (Isaac, 35)

Lors de ces instants, certains participants ont exprimé se sentir dans l'obligation de mentionner le fait que leur(s) enfant(s) a deux pères. Ce coming-out volontaire permet de résoudre un malaise associé au fait de devoir mentir sur une présumée conjointe, mais crée un autre malaise soit celui de l'anticipation d'une potentielle réaction homophobe et aussi celui de la personne qui peut devenir mal à l'aise parce qu'elle ne s'attendait pas à cela.

La deuxième situation fréquemment rapportée par les participants est celle où les *deux* conjoints participent à des activités quotidiennes banales avec leur(s) enfant(s). Dans ce contexte, plusieurs participants expliquent que le fait d'être deux hommes en compagnie de leur(s) enfant(s) (sic) d'appartenance ethnique différente pose plus explicitement le fait qu'ils soient homosexuels.

Je ne pensais pas que ça allait nous exposer à ce point-là. (...) Dès qu'on est les deux avec [notre fille] (...) les gens nous regardaient. C'est sûr que quand on rentrait dans un restaurant tout le monde se tournait la tête ! En partant, un enfant noir avec des blancs ça fait tourner des têtes, mais rajoute le fait qu'on soit deux gars ! (Liam, X)

Il faut noter que ces dévoilements, volontaires ou non, ne semblent pas être des éléments qui dérangent outre mesure les participants rencontrés. En effet, la plupart d'entre eux ont mentionné être parfaitement à l'aise avec leur homosexualité en public.

Dans d'autres contextes, l'interaction entre la parentalité, l'homosexualité et la multiethnicité peut être une source de tension pour certains participants. Il semble que les activités banales auxquelles les familles hétérosexuelles participent peuvent parfois être, pour la famille homoparentale masculine multiethnique, sources potentielles de discrimination. Pour cette raison, un participant a déclaré se sentir limité dans le choix des activités familiales et dans la forme sous laquelle présenter sa famille.

Il existe un groupe où on peut aller et où il y a des enfants de la même origine ethnique que celle de nos enfants (...) donc on fait un effort et on y va, mais est-ce qu'on va là deux gars ensemble ? Non ! Un des deux pères y va et on préfère ne pas parler de la situation familiale. (...) La différence de culture et les valeurs associées sont tellement pas les mêmes que ça ferait un scandale. (Paul, 37 ans)

Le caractère unique de la famille homoparentale multiethnique implique de faire des choix (par.ex la garderie, le lieu de résidence, l'école, etc.) où les chances d'être acceptée sont plus grandes. En effet, certains pères refusent que leurs enfants fréquentent des milieux qu'ils considèrent conservateurs à l'égard de l'homosexualité et où la multiethnicité est plus rare.

Malgré la curiosité de certains inconnus et les enjeux que la multiethnicité implique, les participants interviewés ont l'impression que leur vie familiale est généralement bien

acceptée. Des participants estiment que certains éléments ont probablement joué un rôle facilitant dans cette acceptation. D'abord, tous les participants avaient dévoilé leur homosexualité à leur famille avant l'annonce du projet parental. Ainsi, plusieurs ont mentionné avoir l'impression que le fait d'avoir été au préalable accepté comme homme homosexuel vivant en couple a possiblement facilité l'acceptation du projet de la famille homoparentale par la suite.

Certains participants croient que le fait de vivre en milieu urbain a possiblement contribué à une meilleure acceptation de leur famille tandis que d'autres ont l'impression que leur famille est perçue plus positivement par les jeunes. Plus encore, un des participants a expliqué qu'il a l'impression que les inconnus sont plus courtois avec sa famille, voire « en font trop » dans le but de minimiser les doutes d'homophobie à leur égard.

Souvent, dans les services qu'on fréquente, j'ai l'impression que les gens sont particulièrement avenants à notre égard justement pour pas donner l'impression qu'ils ont un préjugé. (Olivier, 40 ans)

Certains pères estiment que la famille homoparentale peut également être un atout au quotidien. En effet, deux participants ont raconté que le fait d'être une famille homoparentale leur a permis de bénéficier de l'opportunité d'accéder rapidement à un service de garde près de leur résidence.

On a profité d'une clause d'inclusion, on a réussi à rentrer par-dessus la liste d'attente à cause justement qu'on entrain dans une des minorités. (...) Ça a donc permis au directeur de nous glisser au travers de tout le monde pour qu'on puisse entrer rapidement ! On était la seule famille homoparentale donc, si ça nous a servi pourquoi pas ! (Albert, 49 ans)

4.3.3 De la difficulté à négocier son congé de paternité

L'analyse des récits des participants révèle la rencontre de difficultés associées à la négociation du congé de paternité.

L'annonce du départ précipité en congé parental dans le milieu de travail a créé des réactions que les participants décrivent par la surprise, le choc et la panique. Pour trois des sept participants qui ont adopté par la Banque-mixte, la négociation d'un congé parental a été difficile. Les hommes interviewés occupent des postes hiérarchiquement élevés, où leur rôle est parfois difficile à remplacer, même sur une courte période de temps. Si certains bénéficient de postes gouvernementaux où le respect des congés parentaux est prioritaire, il s'est avéré plus difficile pour d'autres participants de négocier un congé parental. Certains d'entre eux ont été confrontés à des remarques visant à minimiser l'importance de leurs congés parentaux, d'autres ont été confrontés à l'insistance des partenaires d'affaires à réintégrer leurs fonctions plus tôt que prévu et d'autres ont été confrontés à l'attitude réprobatrice de leurs collègues sur le projet d'adoption.

Mon congé parental ça a passé. Je sens que mes employés sont contents mais avec réserve. C'est comme "on a hâte que ca finisse ton congé". (...) Mais je suis reparti en congé parental pour Simon et cette fois-là ça a vraiment pas super bien passé. Beaucoup de reproches de mes deux associés de pas les avoir consultés avant de m'embarquer dans ce projet-là. (...) On me reprochait de partir en deuxième congé parental coup sur coup. (...) La chicane a pogné pendant mon congé et je suis devenu plein de remords. (Philippe, 41 ans)

Ma boss était super compréhensive sauf que quelques mois plus tard elle a réalisé que j'étais gai. Ça aussi il n'y avait pas de problème, sauf qu'elle a réalisé qu'étant donné qu'on était deux gars, ça se pourrait peut-être que ça soit moi qui sois en congé parental pendant six mois, alors là, elle a paniqué, la panique ! (Paul, 37 ans)

Néanmoins, les participants qui ont vécu des problématiques en regard du congé parental ont expliqué que leur orientation sexuelle n'était pas l'élément central des tensions survenues mais plutôt leur statut de père.

4.3.4 Les relations interpersonnelles

4.3.4.1 Des amitiés s'effritent et d'autres se solidifient

D'après les témoignages analysés, les agissements des amis homosexuels à l'égard des nouveaux parents sont mitigés. Certains participants racontent avoir vu s'effriter certaines amitiés en raison du désintéressement des ami(e)s aux nouveaux champs d'intérêts que la

parentalité implique. Trois participants sur dix ont mentionné avoir perdu quelques amis en cours de route en raison du style de vie de certains amis qui peut ne pas concorder avec la parentalité (par exemple : célibat et rencontres, sorties fréquentes, loisirs, etc.). Autant de participants ont raconté que l'entrée en parentalité s'est avérée dérangeante pour certains amis qui considèrent perturbant que deux hommes adhèrent aux institutions considérées comme hétérosexuelles (par ex. le mariage et le fait d'avoir des enfants).

Certains amis gais étaient réticents. Leur réticence était reliée au fait qu'on était deux hommes et qu'on utilisait des institutions faites pour les *straights*. Je ne sais pas trop. Je n'ai jamais vraiment compris leur argumentation. (Paul, 37 ans)

Toutefois, la plupart des participants ont raconté que leurs amis gais sont en général ravis de leur nouvelle famille, certains enviant même le projet et la stabilité de leur couple.

Du côté des ami(e)hétérosexuels(le)s, presque tous les participants ont déclaré que leur projet parental n'a strictement rien changé à leurs liens d'amitié avec eux. Selon les participants, leurs ami (e)s hétérosexuel(le)s ne sont en rien étonné(e)s de les voir avec des enfants, cela étant perçu comme un projet normal. Plusieurs participants ont raconté qu'une constellation d'amies féminines s'est formée suite à l'arrivée de l'enfant. Que ce soit en venant en aide aux nouveaux parents suite à l'arrivée de l'enfant ou en s'auto-déclarant modèle féminin auprès de l'enfant, les participants ont mentionné que, généralement, les amies s'impliquent beaucoup au sein de leur famille.

4.3.4.2 Vie familiale et vie de couple

En ce qui a trait à la vie familiale, plusieurs participants ont mentionné avoir trouvé difficile de concilier le travail, la famille et le couple. Certains participants ont exprimé se sentir coupables de trop travailler, d'avoir le sentiment de ne pas passer assez de temps avec ses enfants, d'autres ont mentionné des déceptions liées à la réduction du temps passé en couple. Pour plusieurs, l'équilibre et la gestion du temps entre la sphère du travail, de la famille et du couple sont des défis quotidiens suite à l'arrivée des enfants.

Les deux on travaille, on est ambitieux au travail (...) on manque de temps pour notre couple (...) le défi est de trouver du temps entre notre vie familiale, être présent pour

notre fils (...) mais on a vraiment l'impression de pu avoir de temps pour notre couple.
(Olivier, 40 ans)

Pour favoriser la réunion du couple dans le contexte d'un horaire familial plus chargé qu'auparavant, certains participants ont choisi de réserver des plages exclusivement aux conjoints. Certains participants ont mentionné avoir mis en place une règle concernant la communication où un dialogue quotidien est désormais préconisé afin d'éviter les refoulements et les non-dits pouvant mener aux disputes.

Les participants ont déclaré que la répartition des tâches domestiques et familiales était établie selon les goûts et la personnalité de chacun des conjoints ainsi que selon la communication journalière de ce qui doit être fait. S'éloignant des conceptions traditionnelles des tâches assignées selon le sexe, la totalité des participants rencontrés a affirmé travailler en équipe au bon fonctionnement de la famille.

Il n'y a pas de divisions clairement définies des tâches à faire à la maison (...) à part le lavage ! [Mon conjoint] aime ça et moi, non, alors c'est parfait comme ça ! Il n'y a pas de division, on sépare ça selon le goût du jour. (Liam, X ans)

Chacun fait sa part (...) nous on essaie de faire moitié-moitié. Même si [mon conjoint] avait le congé parental au début, quand je revenais du travail je prenais le relais (...) pour les tâches domestiques c'est du partage classique, les courses, la lessive, c'est vraiment moitié-moitié. (Isaac, 35 ans)

Toutefois, la moitié des participants a mentionné avoir recours à un service d'entretien ménager ou à un service de garde journalier à la maison afin de pouvoir maximiser le temps passé en famille.

CHAPITRE V

DISCUSSION

Ce chapitre présente une description des résultats exposés au chapitre précédent. Les résultats sont discutés dans une perspective intersectionnelle et selon les études empiriques recensées. Les défis à l'intersection des axes de différenciation sociale proposés sont discutés (c'est-à-dire les divers défis aux intersections du genre, de l'orientation sexuelle et dans certains cas, de l'appartenance ethnique). Enfin, les limites du projet seront présentées ainsi que des pistes de recherche et d'intervention en guise de conclusion.

5.1 LA PATERNITÉ GAIE : UNE EXPÉRIENCE CHAPEAUTÉE PAR L'HÉTÉROSEXISME

L'analyse des témoignages permet de constater que l'expérience de paternité des participants rencontrés est influencée par l'hétérosexisme tel que l'ont montré d'autres auteurs auparavant (Allen et Demo, 1995 ; Armesto, 2002 ; Patterson, 2000 ; Gianino, 2008 ; James, 2002 ; L'Archevêque, 2009). La prégnance de ce modèle s'est manifestée principalement à l'intersection du genre et de l'orientation sexuelle. Que ce soit le sentiment de devoir renoncer à la paternité après avoir pris conscience de son homosexualité, le sentiment de discrimination perçu lors du processus d'adoption et le vécu de certaines situations discriminantes au quotidien, certains résultats portent à croire que l'hétérosexisme teinte l'expérience de la paternité gaie par adoption chez les participants rencontrés. La discussion présentée approfondit comment les résultats de cette étude confirment l'importance de ces deux structures sociales en articulant de quelles façons elles sont intimement liées aux divers défis mentionnés par les participants.

5.2 LA PÉRIODE PRÉ-ADOPTION

L'analyse des témoignages permet de mettre en lumière la rencontre de défis à l'intersection du genre et de l'orientation sexuelle.

5.2.1 Quand les modifications législatives, la mobilisation sociale et l'assouplissement des attitudes permettent de réévaluer la possibilité d'un projet parental jadis considéré incompatible avec l'homosexualité

Suite à la prise de conscience de leur homosexualité, l'ensemble des participants a assumé que la paternité et l'homosexualité étaient des réalités qui ne pouvaient être conjuguées, à l'instar d'autres écrits existants (Berkowitz, 2008; Brinamen et Mitchell, 2007; Hicks, 2006; McLeod, Crawford et Zechmeister, 1999). On peut penser que si l'homosexualité implique un renoncement à la parentalité, c'est que cette dernière est rattachée à un principe de reproduction qui, lui, est le fait d'une sexualité hétérosexuelle dont le concept est majoritairement accepté dans la société. Ainsi, il a pu apparaître incongru pour un homme homosexuel d'envisager d'être parent, puisqu'il ne peut atteindre cet objectif par la reproduction. Néanmoins, l'assouplissement des attitudes populationnelles envers l'homosexualité et la conjugalité homosexuelle, combiné à l'adoption de lois québécoises sur la filiation et l'adoption chez les couples de même sexe ont contribué à une plus grande visibilité de la famille homoparentale. Plus encore, la mobilisation des parents homosexuel(le)s au Québec a permis de donner un visage à la famille homoparentale, de lui conférer une image réaliste du projet parental. Ces modifications aux niveaux personnel, social et juridique sont autant de facteurs qui ont pu entraîner la réévaluation d'un projet parental chez les couples d'hommes rencontrés. Outre ces facteurs, les motivations au projet parental convergent avec celles rapportées dans la littérature, soit la valorisation des liens familiaux, le fait d'aimer les enfants, l'influence du conjoint, l'avancement en âge, la stabilité de la relation conjugale et de l'emploi et les événements de vie divers (Gianino, 2008; Goldberg, Downing et Moyer, 2012).

5.2.2 Stigmates et rôle du père : une possible influence des représentations traditionnelles de la paternité et des attitudes selon le genre

Alors que la majorité des participants ont mentionné avoir rencontré des réactions positives de leur entourage suite à l'annonce du projet d'adoption, d'autres participants ont mentionné avoir été confrontés à des réactions de doutes sur leurs capacités parentales et sur le sérieux du projet d'adoption. Ces résultats convergent avec les écrits portant sur les préjugés associés à l'homoparentalité masculine et à la paternité gaie (Armesto, 2002; Gratton, 2008; Mallon, 2000; Patterson, 2003) mais dans le cadre de la présente étude, ce sont principalement des hommes qui auraient eu ces réactions. Ce résultat vient renforcer les études qui stipulent que les hommes entretiennent davantage d'attitudes négatives que les femmes à l'égard de l'homosexualité, de la conjugalité homosexuelle masculine et de l'homoparentalité (Avery *et al.*, 2007 ; Blais *et al.*, 2010 ; Camileri et Ryan, 2006 ; Pennington et Knight, 2011). On peut penser que ces réactions sont le fait d'une société patriarcale dans laquelle la famille est traditionnellement caractérisée par les rôles associés au genre, où élever un enfant est considéré comme étant la responsabilité de la femme. Aussi, puisque les participants sont âgés de 35 à 55 ans, on peut supposer que leurs parents font partie d'une génération où les conceptions traditionnellement genrées de la famille sont bien ancrées. D'ailleurs, l'adhésion aux valeurs traditionnelles décline avec la récence des cohortes de naissance (Blais *et al.*, 2010). Qui plus est, les représentations traditionnelles du rôle du père québécois, le décrivant anciennement comme simple pourvoyeur, absent, sévère, dénué d'affectivité pour ses enfants et sans motivation à s'engager auprès d'eux (Baillargeon et Detellier, 2004 ; Dubeau *et al.* 2009 ; Wright, 1997), ont possiblement contribué à entretenir l'idée qu'un père ne peut mener à terme un projet parental sans la présence d'une mère.

5.3 LA PÉRIODE D'ADOPTION

L'analyse des témoignages permet de mettre en évidence certains défis rencontrés dans le processus d'adoption à l'intersection du genre et de l'orientation sexuelle.

5.3.1 Inégalités et discrimination en fonction du genre et de l'orientation sexuelle en matière d'accès à la parentalité et de l'adoption

L'analyse des témoignages a permis de mettre en évidence le processus de décision qui mène les participants à opter pour l'adoption en Banque-mixte ou en pays étrangers. Si la coparentalité et la gestation par autrui apparaissent comme des options à éviter par plusieurs participants rencontrés, c'est principalement parce qu'elles n'octroient pas aux pères gais une sécurité sur le plan législatif. Comme le montre Corriveau (2009), les contrats de gestation par autrui qui relèvent des gouvernements provinciaux sont nuls sur le plan juridique au Québec. Alors que les autres provinces canadiennes permettent le recours à la gestation par autrui à condition qu'il n'y ait pas de rétribution financière, dans la province de Québec, la femme qui donne naissance est de facto considérée comme la mère biologique de l'enfant, que l'ovule utilisé soit le sien ou non (Corriveau, 2009). Ainsi, même si les hommes gais décident conjointement avec la mère porteuse des différentes règles qui régiront leur entente, il subsiste une possibilité que le dénouement envisagé au départ soit tout autre. En ce qui a trait à la coparentalité, la loi canadienne prévoit qu'un enfant ne peut pas avoir plus de 2 parents légaux (Coparent.fr, 2011). Les accords de coparentalité ne sont donc pas reconnus légalement. Si on ajoute à cela la possibilité que le poids décisionnel de la mère sur les questions relatives à l'instauration des règles du fonctionnement familial et de la façon dont l'enfant sera élevé l'emporte sur celui des hommes, on peut imaginer que la coparentalité devient une option à écarter pour les hommes homosexuels de cette étude.

Autant les participants ayant opté pour l'adoption en Banque-mixte que pour l'adoption en pays étrangers ont mentionné avoir rencontré divers défis pendant le processus d'adoption. Outre les défis liés à l'adoption d'un enfant qui recoupent ceux des écrits portant sur l'adoption chez les couples hétérosexuels (par exemple : l'attachement à un nouvel enfant, composer avec un enfant qui peut avoir un historique de violence ou de négligence, l'intégration en milieu familial, etc) (Brown et Calder, 1999; Brodzinsky et Pinderhughes, 2002), des défis propres à l'intersection de la paternité et de l'homosexualité émergent des analyses. Pour les participants ayant adopté en pays étrangers, la position dans laquelle était le participant (la position de l'homme célibataire adoptant ou la position du conjoint non-adoptant) comportait des enjeux et des défis distincts. Les participants en position d'homme

célibataire adoptant ont mentionné s'être sentis discriminés car ils devaient cacher leur orientation sexuelle et avoir rencontré des défis au plan de la gestion du dévoilement de l'orientation sexuelle à l'entourage impliqué dans le processus d'adoption. Ces résultats viennent appuyer ceux de Brown *et al.* (2009) dans leur étude sur l'expérience de l'adoption chez les couples de même sexe. Même si l'adoption par un couple de même sexe est légale au Québec depuis 2002, l'ensemble des pays donateurs leur en interdit le droit. Le Secrétariat à l'adoption internationale du Québec (1996) stipule clairement dans ses directives que « tous les pays d'origine des enfants adoptés internationalement qui se sont prononcés quant à l'adoption par une personne homosexuelle, se refusent à leur confier des enfants en adoption ». Par ailleurs, plusieurs pays ne sont ouverts qu'aux demandes d'adoption de femmes célibataires (Gross et Breton, 2000), réduisant ainsi les possibilités de choix de pays s'offrant aux hommes. Tel qu'un participant l'a mentionné, il existerait donc un paradoxe important dans le système d'adoption québécois où, d'un côté, le Secrétariat à l'adoption internationale du Québec prône l'égalité des conjoints de même sexe en matière d'adoption, alors que, d'un autre côté, il signe des ententes d'adoption avec des gouvernements étrangers qui les discriminent. Alors qu'aucun document consulté ne précise les raisons qui amènent les pays étrangers à refuser les dossiers de candidats homosexuels, on peut aisément supposer qu'elles sont étroitement liées à l'adhésion stricte aux normes hétérosexistes et à la valorisation des valeurs traditionnelles.

5.3.2 L'intériorisation des dictats hétérosexistes

Les participants ayant choisi d'adopter via la Banque-mixte ont également mentionné craindre la discrimination en raison de leur orientation sexuelle s'ils optaient pour l'adoption régulière au Québec ou l'adoption en pays étrangers. Pourtant, l'adoption régulière au Québec, bien qu'elle puisse prendre plusieurs années avant d'être effectuée, est légale pour les couples de même sexe. Pour mieux comprendre la crainte d'être discriminé en raison de leur orientation sexuelle malgré la reconnaissance légale de cette option d'accès à la parentalité pour les couples de même sexe, on peut penser que les participants sont conscients de transgresser l'hétérosexisme en matière de parentalité. En effet, il est intéressant de constater qu'en dépit du contexte juridique favorable dont peuvent bénéficier les couples de même sexe en choisissant l'adoption régulière au Québec, ils mentionnent la crainte que leur

homosexualité soit une barrière lors de l'attribution des dossiers de placement d'enfants. Ainsi, on peut supposer que la conscience de la prégnance du modèle hétéronormatif et hétérosexiste en matière de parentalité peut influencer certains de leur choix. Dans une même veine, le sentiment qu'ont eu certains participants de devoir faire preuve de plus d'ouverture en regard des critères des enfants adoptables semble étroitement lié au sentiment que leur orientation sexuelle pourrait être la source d'un refus du placement d'un enfant.

Il est admis que la reconnaissance légale du statut de coparent suite à l'adoption par le conjoint peut être une source de stress importante pour les membres du couple (Brown *et al.*, 2009). Dans la même veine, le participant dans la position du conjoint non-adoptant dans la présente étude a mentionné avoir perçu de la discrimination de la part des instances législatives mandatées à leur dossier. À partir de l'analyse du récit de ce participant, on peut dégager la présence d'une contradiction importante entre la reconnaissance légale d'une configuration familiale et les réticences à la mettre en application.

5.3.3 « Notre travailleuse sociale a été notre ange gardien »

Contrairement aux résultats de nombreux travaux qui mentionnent que les couples gais rencontrent et perçoivent de la discrimination des agences d'adoption, des personnes qui y travaillent ainsi que des personnes responsables de leur dossier (Brooks et Goldberg, 2001 ; Bergstrom-Lynch, 2012 ; Brown *et al.*, 2009 ; Ryan, Pearlmuter, et Groza, 2004 ; Ryan, 2000 ; Schacher, Auerbach et Silverstein, 2005), les participants de cette étude ont déclaré avoir vécu une expérience positive avec les travailleurs sociaux responsables de leur dossier et de leur évaluation psychosociale. En outre, les participants ayant adopté en pays étrangers ont confié avoir obtenu un soutien inconditionnel des travailleuses sociales responsables de leur dossier en tant que futurs parents, malgré les soupçons ou la connaissance de l'homosexualité des candidats. Ce résultat vient corroborer celui de l'étude de Bergstrom-Lynch (2012) qui mentionne que certains travailleurs sociaux ont aidé les couples gais à mener à terme un projet d'adoption malgré les dispositions législatives qui leur en interdisent la possibilité. Tel que l'a constaté Goldberg, Downing et Moyer (2007), le soutien des travailleurs sociaux dans le processus d'adoption est un facteur déterminant à l'aboutissement du projet d'adoption pour les couples de même sexe. Si les résultats ne nous permettent pas

de nous prononcer sur les motifs qui ont amené les travailleurs psychosociaux à continuer le processus d'adoption en pays étrangers en sachant l'orientation sexuelle du candidat à l'adoption, on peut émettre comme hypothèse que, comme l'ont suggéré certains participants dans Boyer (2007) et Ausbrooks et Russell (2011), ils reconnaissent le potentiel et les forces que les couples de même sexe peuvent avoir dans l'exercice de la parentalité et la transmission de stratégies de gestion de la discrimination.

D'un autre côté, certains participants ayant adopté en Banque-mixte ont mentionné avoir ressenti des tensions avec des personnes impliquées dans le système de protection de la jeunesse, c'est-à-dire soit la travailleuse sociale impliquée avec la famille biologique de l'enfant en adoption ou l'éducatrice spécialisée en charge de la transition lors des premières rencontres entre les futurs parents et l'enfant en placement. Ce genre de situation, propre à l'adoption en Banque-mixte n'a pas été constaté dans la littérature existante sur l'adoption au Québec. Ainsi, le participant qui a raconté avoir vécu de la discrimination explicite de la part de l'éducatrice spécialisée qui aurait mentionné « qu'elle n'aurait jamais sélectionné » le couple et qu'elle « ne les approuvait pas » est un événement qui se démarque des autres témoignages recueillis. Alors que le sentiment que l'on attendait des pères adoptants qu'ils soient complètement à l'aise dans leur nouveau rôle de parents dès les premiers instants de la rencontre avec l'enfant peut être expliqué par le stress de bien performer devant un évaluateur qui détient le pouvoir de retirer au couple leur enfant tant désiré, la manifestation explicite d'un désaccord de l'orientation sexuelle d'un couple potentiel adoptant est d'autant plus surprenante que les travailleurs psychosociaux et éducateurs spécialisés sont sensibilisés à la réalité homoparentale dans le cadre de leur formation.

5.3.4 Obtenir un congé de parentalité

Certains participants ont mentionné avoir rencontré des difficultés à négocier leur congé de paternité, ont subi de la pression à réintégrer leur milieu de travail et ont été confrontés à des propos visant à minimiser l'importance des congés de paternité. Si la conciliation travail-famille a été surtout l'objet d'étude chez les mères hétérosexuelles (Duxbury, Higgins et Coghill, 2003; Hendriks, 2005), les résultats permettent de penser que malgré les récentes dispositions gouvernementales qui encouragent le congé de parentalité des hommes, les pères

peuvent éprouver des difficultés à faire respecter leur congé de paternité et sa légitimité. Ainsi, on pourrait penser que subsiste un décalage entre la reconnaissance sociale et juridique de l'implication paternelle et son application concrète en entreprise. Plus encore, les résultats de cette étude sont éloquentes dans l'optique où l'homosexualité en milieu de travail implique des enjeux uniques associés, entre autres, au dévoilement ou non de son orientation sexuelle auprès des collègues et à la discrimination possible en milieu de travail, tel que l'a démontré Chamberland (2007) au Québec. Ainsi, on peut penser qu'un milieu de travail soutenant envers l'homosexualité, le serait également davantage envers l'homoparentalité, et ainsi, contribuerait à apaiser les défis que peuvent rencontrer les pères gais dans la transition à la parentalité.

5.4 LA PÉRIODE POST-ADOPTION

Alors que la majorité des participants ont exprimé être à l'aise avec leur orientation sexuelle en public, l'analyse des témoignages permet constater qu'ils doivent composer avec la gestion d'un statut identitaire à l'intersection du genre et de l'orientation sexuelle. C'est également lors de la post-adoption que les interlocuteurs font ressortir des défis à l'intersection de l'appartenance ethnique, de la parentalité et de l'homosexualité.

5.4.1 Le quotidien en tant que famille homoparentale masculine adoptive : défis et enjeux à l'intersection de la parentalité et de l'orientation sexuelle

Certains participants ont mentionné se sentir dans l'obligation de dévoiler leur orientation sexuelle dans le but de résoudre un malaise associé au fait de devoir mentir sur une présumée conjointe, illustre le défi d'être homosexuel qui dans un contexte où la parentalité est perçue comme hétérosexuelle. Dans un même ordre d'idées, les participants qui ont mentionné avoir perdu certains amis homosexuels en raison de leur incompréhension à l'adhésion à des concepts traditionnellement hétérosexuels, ce qui illustre un exemple de défis associé au fait d'être père dans une communauté homosexuelle.

Un des participants a mentionné être conscient du regard d'autrui sur sa famille et avoir le sentiment qu'il doit être meilleur qu'un père hétérosexuel. Pour expliquer ce résultat, on peut émettre l'hypothèse que puisque les hommes gais entreprennent un projet parental dans un contexte sociétal qui remet en question le sérieux de leur désir de parentalité et leur légitimité à être parent (Armesto, 2002; Gratton, 2008; Mallon, 2000; Patterson, 2003), ils peuvent avoir intégré les doutes sociétaux à propos de leurs capacités parentales, car ils doivent composer avec l'incompatibilité présumée entre parentalité homosexualité.

5.4.2 L'émergence de défis à l'intersection du genre, de l'orientation sexuelle et de l'appartenance ethnique

Comme l'a aussi souligné Gianino (2008), lors des sorties en famille, il arrive parfois que les gens soient étonnés, surpris ou curieux face à la famille homoparentale. À l'instar d'autres travaux (Gianino, 2008 ; Brown *et al.*, 2009), les participants ont également souligné le caractère intrusif de certaines interventions d'inconnus auprès de leur famille. Dans son étude, Gianino (2008) constate que l'ajout d'un enfant aux activités quotidiennes du couple homosexuel les rend plus rapidement identifiables aux yeux d'autrui comme étant des hommes gais. Dans la présente étude, c'est plutôt à l'intersection de la paternité, de l'homosexualité et de l'appartenance ethnique, que l'enjeu de la visibilité, du dévoilement de l'orientation sexuelle, s'est manifesté. On peut penser que les différences ethniques visibles entre les membres de la famille homoparentale masculine ont le potentiel d'explicitier davantage l'orientation sexuelle.

Plusieurs défis liés à l'intersection de la paternité, de l'homosexualité et de l'appartenance ethnique ont été rapportés par les participants. Notons ceux liés au choix de la présentation de leur famille lors de la participation à certaines activités culturelles pour leur(s) enfant(s) (par exemple : les deux pères et l'enfant ; un seul des deux pères et l'enfant ; un père, une amie féminine et l'enfant, etc.), ceux liés au choix du quartier de résidence et à la garderie, ceux liés à la discrimination provenant d'individus partageant la même appartenance ethnique que celle de l'enfant et ceux du racisme provenant des membres de la famille élargie. Alors que certains participants ont mentionné craindre que leurs enfants puissent être, dans le futur, la cible de railleries parce qu'ils vivent dans une famille homoparentale, on peut avancer que

l'importance qu'accordent certains participants à la présentation de leur famille, au choix du quartier de résidence et de l'institution scolaire/garderie, reflète une préoccupation pour minimiser les sources potentielles de discriminations homophobes et racistes, dont leur famille et leurs enfants pourraient être la cible.

5.5 LES STRATÉGIES D'ADAPTATION

L'un des objectifs de ce mémoire était aussi d'explorer les stratégies d'adaptation que les pères gais mettent en place pour relever les divers défis qu'ils rencontrent. L'analyse des témoignages a permis de relever des stratégies d'adaptation aux intersections du genre, de l'orientation sexuelle et de l'appartenance ethnique.

De nombreux participants ont mentionné avoir comblé leur désir de parentalité en s'investissant, avant de devenir eux-mêmes parents, auprès d'enfants dans leur entourage. Alors qu'il est admis que les stratégies d'adaptation peuvent protéger les individus contre certains déséquilibres psychologiques, on peut penser que cette stratégie a pu les protéger contre certaines problématiques de santé mentale associée au fait de devoir renoncer complètement à la parentalité.

Les participants de cette étude ont fait en sorte que leur environnement social soit plus tolérant envers l'homoparentalité et ils ont agi de façon à minimiser les malentendus à propos de leur réalité familiale. Ils ont adopté des stratégies proactives telles que la présentation de leur famille en début d'année scolaire, ayant fait d'eux-mêmes des éducateurs informels de leur enfant auprès des professionnels de la petite enfance ainsi qu'auprès des autres enfants. D'autres se sont impliqués dans la reconnaissance sociale de l'homoparentalité, par le biais de la participation aux recherches portant sur l'homoparentalité, par exemple. De la même façon, ils parlent très tôt à leur(s) enfant(s) des différents types de familles qui coexistent dans la société, afin de normaliser la leur. Ces résultats convergent avec ceux de Gross (2011) selon lesquels les familles homoparentales anticiperaient les risques de stigmatisation en choisissant d'informer leur environnement par l'utilisation des stratégies proactives.

Certains auteurs ont constaté que les familles homoparentales recherchent généralement le soutien et la présence d'autres familles homoparentales (Brown *et al.*, 2009 ; Schacher,

Auerbach et Silverstein, 2005). Les participants rencontrés ont également mentionné fréquenter d'autres familles homoparentales, mais également des services les aidant à mieux composer avec les défis de l'adoption d'un enfant. L'analyse des témoignages met en évidence que les principales préoccupations des participants concernent les enjeux et les difficultés liées à l'adoption d'un enfant ayant une histoire de vie, un âge avancé et certaines difficultés sur le plan de l'attachement. C'est donc dans cette optique que la plupart des participants ont évoqué la recherche d'aide auprès des Centres de santé et de services sociaux et les groupes de soutien.

Les participants de cette étude, qu'ils aient opté pour l'adoption par la Banque-mixte ou en pays étrangers, accordent une grande importance au maintien des liens de l'enfant avec sa vie d'avant, au niveau du respect de la culture et des racines ethniques de leur(s) enfant(s) mais également dans le désir de maintenir une image positive de la mère biologique, le cas échéant. Pour ce faire, ils n'hésitent pas à participer à des activités organisées par les communautés ethniques auxquelles leur(s) enfant(s) appartient. Tout comme dans l'étude d'Ausbrooks et Russell (2011), l'utilisation du « livre de vie » est une stratégie que les participants emploient pour garder un souvenir de la mère biologique et pour expliquer à leur(s) enfant(s) pourquoi il(s) a changé de famille. Le livre de vie permet de raconter l'histoire de l'enfant avant l'adoption et après l'adoption, permettant ainsi d'unifier la trajectoire de vie de l'enfant.

Dans la transition à la parentalité, certains participants ont mentionné avoir trouvé éprouvant le fait de n'avoir plus de temps à consacrer à l'intimité du couple. S'il est admis que la satisfaction conjugale diminue suite à l'arrivée d'un premier enfant (Glenn, 1998), il est intéressant de constater que le tiers des participants ont mentionné des stratégies d'adaptation pour maintenir la cohésion du couple. Bien que les participants n'aient pas explicité ces stratégies, ils ont tout de même expliqué avoir recours à des plages horaires définies où les membres du couple passent du temps ensemble et vivent des moments d'intimité.

Certains participants ont mentionné avoir bénéficié d'un placement rapide en milieu scolaire en raison de la composition unique de leur famille. Ce résultat contredit le résultat de l'étude de Brown *et al.* (2009) dans laquelle les familles homosexuelles ont raconté avoir eu de la difficulté à trouver des écoles qui acceptent et considèrent les familles homoparentales sur un

ped d'égalité avec les autres types de familles. Si une telle disparité des constats peut être relevée, c'est possiblement en raison de certaines différences culturelles entre les États-Unis et le Québec dans la vision de l'homosexualité et de l'homoparentalité. Au Québec, la formation « Regards sur les familles homoparentales » donnée par la Coalition des familles homoparentales du Québec vise à sensibiliser, entre autres, le personnel des écoles primaires sur les réalités des familles homoparentales (Coalition des familles homoparentales du Québec, 2009). Si le financement d'un tel projet marque une préoccupation gouvernementale à l'égard du développement harmonieux des enfants issus de familles homoparentales, on peut espérer qu'elle a contribué à l'ouverture d'esprit mentionnée par les participants.

5.6 LIMITES DU PROJET

Certaines limites de ce projet de mémoire doivent être soulignées. D'entrée de jeu, la visée descriptive du projet de mémoire ne peut permettre d'émettre des conclusions causales. Son caractère exploratoire visait à tracer un portrait de la situation de la parentalité par adoption chez certains hommes gais québécois. De plus, les caractéristiques sociodémographiques des participants se sont avérées plutôt homogènes, c'est-à-dire qu'ils étaient majoritairement caucasiens, avec un niveau d'éducation élevé et un revenu confortable. Aussi, puisque les résultats proviennent d'un éventail restreint de pères homosexuels et volontaires à partager leur expérience, la représentativité des résultats s'en voit probablement affectée. Dans certains cas, il s'est avéré que l'expérience des participants a été fort différente de celles des autres. Ces disparités peuvent être expliquées par l'omission de caractéristiques importantes telles que nombre d'enfants adoptés et leur âge au moment de l'adoption et de l'entrevue. Qui plus est, les récits des participants sont basés sur leur perception des événements, ce qui peut influencer l'interprétation des expériences vécues. Une autre limite que l'on doit adresser à cette étude est que l'analyse des résultats n'a pas tenu compte de l'année où l'adoption a été effectuée. De fait, on peut supposer que l'expérience de l'adoption a pu être plus difficile pour la première génération d'hommes gais adoptants. De plus, les lieux où les entrevues se sont déroulées ont pu avoir un effet sur le contenu des témoignages recueillis. Les entrevues dans les milieux de travail ont pu être influencées par les contraintes de temps et les dérangements, tandis que les entrevues dans le milieu familial ont pu inciter les participants à vouloir montrer une image positive de leur vie familiale. Dans le même ordre d'idées, il se

peut que les propos des participants aient été teintés par la désirabilité sociale. Ce biais fréquemment rencontré dans les études auprès de groupes minoritaires aurait pu se manifester par l'omission de certains épisodes discriminants ou une présentation plus positive de certaines phases du processus d'adoption, et ce, malgré la volonté des participants de vouloir répondre honnêtement aux questions.

Certaines limites en regard du cadre conceptuel doivent également être soulevées. Si l'intersectionnalité est un concept théorique riche qui permet d'envisager une problématique sous l'angle de plusieurs axes de différenciation sociale, l'utilisation de l'intersectionnalité comme méthode d'analyse en est à ses premiers balbutiements (McCall, 2005; Winker et Degele, 2011). Alors que l'intersectionnalité est un cadre heuristique fort pertinent à l'analyse de la paternité gaie, force est d'admettre que subsiste un flou méthodologique quant à son application. À ce jour, peu d'articles scientifiques utilisent l'intersectionnalité comme méthode d'analyse. Par ailleurs, de nombreuses critiques lui sont adressées : on questionne, notamment la faisabilité même d'une méthodologie intersectionnelle (McCall, 2005; Bilge, 2010), le défi de rendre compte de la complexité des analyses dans un simple article scientifique (Denis, 2008 ; McCall, 2005), l'abus du paradigme intersectionnel le réduisant à un énoncé vide de son contenu (Bilge, 2010) et le danger de la multiplication des axes de différenciations dans l'analyse d'un problème (Walby, 2007). L'utilisation de l'intersectionnalité permet généralement de rendre compte de la manière dont les systèmes et les institutions travaillent ensemble, par leurs procédures et politiques, pour maintenir l'inégalité (Collins, 2004). Dans le présent projet d'étude, il est possible de soulever des glissements de l'analyse du problème d'un point de vue macrosocial à un point de vue microsocial. Ces glissements sont intimement dus à la difficulté de théoriser une problématique microsociale à partir d'un cadre qui théorise généralement les problématiques d'un point de vu macrosocial. Enfin, ce projet de mémoire ne prétend pas être à l'abri des critiques adressées aux utilisateurs de l'intersectionnalité à des fins méthodologiques. Il serait préférable de le considérer comme une tentative d'application de la méthodologie intersectionnelle à un phénomène qui n'avait pas encore été étudié, à notre connaissance, sous cet angle méthodologique.

5.7 RETOMBÉES DU PROJET DE RECHERCHE

Malgré les limites soulevées, cette étude a permis d'accroître les connaissances disponibles sur le vécu des familles homoparentales masculines, les défis rencontrés dans le processus d'adoption ainsi qu'au quotidien, tout en permettant d'approfondir la façon dont les familles homoparentales masculines gèrent ces défis et ce, dans un contexte québécois.

À partir de l'analyse des récits, il a été possible de mettre en lumière une variété de défis rencontrés par les participants lors de la pré-adoption, lors de l'adoption et lors de la post-adoption, toutes teintées par l'hétérosexisme. Ces constats pourront servir aux professionnels œuvrant auprès des familles homoparentales dans le processus d'adoption désireux de connaître les craintes et les préoccupations spécifiques éprouvées par les couples gais dans la transition à la parentalité. En informant les futurs parents des défis à l'intersection du genre, de l'orientation sexuelle et, dans certains cas, de l'appartenance ethnique, et en les informant du potentiel discriminant des structures sociales, ils pourront contribuer à réduire les craintes pouvant être liées à la transgression des normes sociales majoritaires et l'anxiété liée à l'homophobie internalisée.

À Montréal, seuls le Centre de santé et de service sociaux (CSSS) de l'Ouest-de-l'île et le CSSS Jeanne-Mance, offrent des services pré et post-adoption (Ministère de la Santé et des Services sociaux, 2011). Bien que la Coalition des familles homoparentales du Québec propose périodiquement des formations qui portent sur l'adoption, ce ne sont pas toutes les familles homoparentales qui en sont membres et qui désirent s'y référer en cas de besoin. Alors que certains participants ont déploré le manque de ressources à leur disposition, il serait important de considérer la mise en place de services post-adoption dans plus de CSSS afin qu'ils puissent répondre aux besoins des familles adoptives en prenant également en considération la réalité des familles homoparentales. En offrant des ateliers qui expliquent l'influence des structures sociales tel que l'hétérosexisme et l'ethnocentrisme, par exemple, les nouveaux pères gais seraient en mesure de mieux appréhender les sources potentielles de discrimination. S'il importe que les professionnels sachent être en mesure de reconnaître les situations où les familles auraient besoin davantage de soutien, il est tout aussi important de reconnaître les forces et les ressources de ces familles. En effet, si l'expérience de l'adoption a été vécue différemment pour les participants, il s'est avéré que les pères gais de cette étude

sont résilients et ils mettent en place un éventail de stratégies pour s'adapter aux défis rencontrés dans l'adoption d'un enfant mais également pour s'adapter au fait d'être une famille homoparentale dans un contexte hétérosexiste.

Le travail de Goldberg et Smith (2011) souligne que la perception du soutien provenant du milieu de travail, le soutien des amis et la qualité de la relation conjugale sont liés à moins de symptômes anxieux et dépressifs dans la transition à la parentalité par adoption chez les couples gais et lesbiens. Alors que la conciliation travail-famille-couple s'est avérée difficile pour certains participants, il est important que les professionnels travaillant auprès de ces familles proposent des pistes pour que les nouveaux parents puissent maintenir un niveau de satisfaction conjugale. En prenant exemple sur quelques participants rencontrés, le fait de réserver des plages horaires pour revitaliser la vie de couple peut être très bénéfique au maintien du lien conjugal de qualité. Les professionnels devraient également informer que la perte d'amitiés est possible et expliquer les motifs qui conduisent certains amis hétérosexuels et homosexuels à s'éloigner du couple, en s'assurant de déculpabiliser les nouveaux parents. Alors que la gestion du congé de paternité a été ardue pour certains participants, il s'avère important que les milieux de travail encouragent le congé de paternité. Plus encore, l'instauration de programmes qui favorisent l'acceptation de l'homosexualité dans les milieux de travail serait à l'avantage des pères gais qui doivent composer avec la gestion du dévoilement de leur orientation sexuelle et partant, de leur famille.

5.8 PISTES DE RECHERCHE

La recherche sur l'adoption d'un ou des enfant(s) par un couple d'hommes homosexuels en est à ses débuts. Suite aux résultats obtenus, plusieurs pistes de recherches peuvent être proposées. D'entrée de jeu, une étude longitudinale visant à dessiner un portrait de l'adaptation des parents homosexuels et de leurs enfants est recommandée. Par exemple, si les participants de cette étude ont mentionné être majoritairement proactifs dans la façon de parler de leur composition familiale, il serait intéressant de se pencher sur les stratégies du dévoilement de leur composition familiale avec l'avancement en âge de leur(s) enfant(s).

Aussi, il pourrait être intéressant de répliquer cette étude en effectuant des entrevues avec les deux membres du couple. Alors que cette étude fait mention de défis et d'enjeux différents

pour les pères gais ayant adopté en Banque-mixte et pour ceux ayant adopté en pays étrangers, il serait intéressant d'étudier les défis parentaux rencontrés en situation de coparentalité, car peu d'écrits sont disponibles sur la question. Alors que les participants de cette étude ont mentionné avoir trouvé des alliés chez certains intervenants psychosociaux responsables de leur dossier en tant que futurs parents, il serait intéressant d'étudier les attitudes des professionnels de la santé, des médecins et des infirmiers qui interagissent avec les familles homoparentales. Aussi, il serait pertinent d'étudier les différences potentielles sur le plan de la discrimination en regard de l'orientation sexuelle, perçue ou vécue, chez les pères gais et, de quelle façon elle se manifeste chez ceux ayant des appartenances ethniques différentes de celles de leurs enfants et chez les membres du couple dont les appartenances ethniques diffèrent entre eux.

Finalement, puisque les participants de cette étude appréhendent l'impact que leur homosexualité pourra avoir sur la vie sociale de leurs enfants dans le futur, les recherches ultérieures gagneraient à étudier le développement psychosocial des enfants issus des familles homoparentales au Québec.

CONCLUSION

Cette étude a documenté les défis auxquels font face les hommes homosexuels qui ont adopté un ou des enfant(s) en Banque-mixte ou en pays étrangers, en plus de documenter les stratégies qu'ils mettent en œuvre pour s'adapter à ces défis.

Elle a permis de documenter l'une des figures les plus récentes de la diversification des familles au Québec et de mieux comprendre les défis que peuvent rencontrer les pères gais dans la pré-adoption, dans la période d'adoption et dans la post-adoption. Alors que les participants ont généralement qualifié leur expérience de façon positive, l'analyse des témoignages permet de mettre en lumière certains défis à l'intersection du genre, de l'orientation sexuelle et parfois, de l'appartenance ethnique. Alors que dans certains cas l'adoption en Banque-mixte et en pays étrangers comportent des défis similaires, dans d'autres cas, il s'est avéré que le mode d'accès à la parentalité comporte des défis et des réalités uniques. Si le climat social québécois semble davantage tolérant que celui où les études recensées ont été menées, l'analyse des témoignages a permis de mettre en évidence que l'hétérosexisme et l'hétéronormativité chapeautent l'expérience de l'adoption par les couples d'hommes. Les résultats de ce mémoire permettent de constater que malgré les défis rencontrés par les participants, ils font preuve de résilience en mettant en place un éventail de stratégies d'adaptation. Ce mémoire montre l'importance de prendre en considération les défis uniques de l'adoption par des couples d'hommes pour pouvoir mieux intervenir auprès de ces familles et améliorer les structures déjà existantes.

APPENDICE A
SCHÉMA D'ENTREVUE

1. Pouvez-vous m'expliquer de quelle façon le désir de parentalité s'est inscrit dans votre cheminement, en tant qu'homme homosexuel ? (Intersection parentalité/homosexualité)

- Quels ont été les facteurs qui ont motivés le projet parental ?
- Le coming-out a-t-il eu des répercussions sur votre désir de parentalité ? Si oui, de quelle façon ?
- Pourriez-vous me décrire les réactions de votre entourage suite à l'annonce du projet d'adoption ?

2. Pouvez-vous me décrire le vécu de l'expérience du processus d'adoption en tant qu'homme homosexuel ? (Intersection parentalité/homosexualité)

- Quels sont les facteurs qui expliquent votre choix du mode d'accès à la parentalité ?
- Y'a-t-il eu des moments où vous avez eu le sentiment que votre orientation sexuelle était un obstacle ? Si oui, pour quelles raisons ?
- De quelle façon qualifieriez-vous votre relation avec les diverses personnes impliquées dans le processus d'adoption ?

3. Que ce soit avant ou après l'adoption, pouvez-vous m'expliquer les réactions et les obstacles auxquels(le)s vous faites face dans la vie de tous les jours comme famille homoparentale ? (Intersection parentalité/homosexualité/masculinité)

- Pourriez-vous m'expliquer quelles étaient les réactions de vos amis hétérosexuels et homosexuels face à votre projet parental ?
- Pourriez-vous m'expliquer les réactions des personnes impliquées à la garderie/école ? Des autres parents ?
- Pourriez-vous m'expliquer les réactions des étrangers ?
- Y'a-t-il des anecdotes que vous aimeriez partager avec moi ?

APPENDICE B
QUESTIONNAIRE SOCIODEMOGRAPHIQUE

- Quel âge avez-vous ?
- Quel est votre lieu de résidence ?
- Quelle est votre appartenance ethnique ?
- Quel est le dernier diplôme que vous avez obtenu ?
- Quelle est votre profession ?
- Quelle est l'appartenance ethnique de votre/vos enfant(s) ?
- Quel est l'âge de votre/vos enfant(s) ?
- Quel âge avait votre/vos enfant(s) au moment de l'adoption ?
- Si vous êtes en couple, quelle est l'appartenance ethnique de votre conjoint ?

B.1 Caractéristiques sociodémographiques des participants*

	Christian	Alex	Carl	Paul	Albert	Philippe	Olivier	Isaac	Liam	Yvon
Âge	45	39	47	37	49	41	40	35	-	55
Ville	Mtl	Mtl	Mtl	Mtl	Mtl	Qc	Qc	Mtl	Mtl	Trois-Rivières
App. ethnique	Caucasien	Mexicain	Caucasien	Caucasien	Caucasien	Caucasien	Caucasien	Caucasien	Caucasien	Caucasien
Diplôme	Maîtrise	B.A.C	Maîtrise	Maîtrise	Maîtrise	B.A.C	Maîtrise	Maîtrise	-	Maîtrise
Profession	Salaire	T. Autonome	Salaire	Salaire	T. Autonome	T. Autonome	Salaire	Salaire	-	Salaire
App. ethnique de(s) enfant(s)	Asiatiques	Haïtiens	Haïtiens	Amérindiens	Caucasien/jamaïcain et Caucasiens	Caucasiens	Vietnamien	Caucasien et Inuit	Haïtiens	Caucasien
Âge enfant(s) présentement	4 ans, 6 ans, 9 ans	6 ans ½ et 3 ans ½	15 ans	4 ans et 6 ans	9 ans et 5 ans	6 ans ½ et 4 ans ½	3 ans	5 ans et 3 ans	-	5 ans
Âge enfant(s) lors adoption	18 mois, 12 mois et 7 mois	4 mois et 7 mois	17 mois	2 ans et 4 ans	9 mois et 3 mois	20 mois et 4 semaines	7 mois	18 mois et 26 mois	-	10 jours
App. ethnique conjoint	Caucasien	Caucasien	Caucasien	Caucasien	Caucasien/Metis d'Amérique	Caucasien	Caucasien	Caucasien	-	Caucasien

*La forme masculine est employée volontairement pour uniformiser le texte et préserver l'anonymat du sexe des enfants

APPENDICE C
ANNONCE DU PROJET DE MÉMOIRE

L'ADOPTION CHEZ LES COUPLES
D'HOMMES HOMOSEXUELS

Une étude réalisée par Isabelle Bédard, sous la direction de Martin Blais Ph.D.
département de sexologie, Université du Québec à Montréal



Projet d'étude dans le cadre de la réalisation d'un mémoire de maîtrise en sexologie.

L'anonymat des participants est assuré.

Cette étude a été approuvée par le comité d'éthique du département de sexologie de l'UQAM.

POUR PLUS
D'INFORMATIONS VOUS
POUVEZ JOINDRE LA
CHERCHEURE AUX
COORDONNÉES
SUIVANTES :
514-987-3000 poste 1786
ou
bedard.isabelle.8 @
courrier.uqam.ca

Ce projet d'étude s'inscrit dans le cadre des modifications législatives concernant la filiation qui permettent, depuis 2002, aux couples homosexuels d'adopter un enfant.

Cette étude vise à documenter les *défis* rencontrés dans le processus d'adoption et ceux rencontrés suite à l'arrivée de l'enfant ainsi que les *stratégies* déployées afin de les relever.

La durée de l'entrevue est d'environ 1 heure.

Dans le cas d'un couple, seul un père sera rencontré.

Elle se déroulera à l'UQAM ou à tout autre endroit qui accommodera le participant.

- Vous êtes un couple homosexuel masculin **OU** un homme célibataire et vous avez adopté un ou plusieurs enfant(s) au Québec ou à l'étranger?

- Vous seriez prêts à partager les hauts et les bas de cette expérience en entrevue?

- Vous aimeriez que votre expérience contribue à l'avancement de la recherche sur l'homoparentalité au Québec?

- Si votre réponse est positive, n'hésitez pas à nous contacter!

APPENDICE D
APPROBATION ÉTHIQUE

UQAM Université du Québec à Montréal

Montréal, le 19 mai 2010

Madame Isabelle Bédard
Département de sexologie
UQAM

Objet : Approbation de votre projet de recherche sur le plan éthique

Madame,

Vous avez fait une démarche auprès du comité de déontologie départemental en sexologie en vue de faire approuver les aspects éthiques de votre projet de recherche intitulé :

**Les défis de l'intégration des identités multiples
chez les couples homosexuels masculins ayant adopté un enfant**

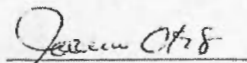
L'examen des aspects éthiques de votre projet a principalement porté sur les modalités de recrutement, l'aptitude du participant à donner son consentement, les moyens envisagés pour assurer le choix volontaire des participants recrutés, les procédures de recherche, les mesures pour assurer l'anonymat et le caractère confidentiel des données, la méthode de surveillance continue et l'évaluation des risques et des inconvénients par rapport aux bénéfices encourus.

Le Comité approuve votre projet de recherche sous réserve d'obtenir la version corrigée.

Vous devez noter que le comité de déontologie départemental de sexologie a la responsabilité de conserver votre dossier et de le rendre accessible aux personnes autorisées de l'UQAM ou de l'extérieur à des fins de suivi, d'appel ou de plainte. Le comité a également la responsabilité de transmettre une copie de votre attestation au secrétariat du CIÉR (point 4.4 du Cadre normatif pour l'éthique de la recherche avec des êtres humains de l'UQAM).

Ce projet a été accepté par le CIÉR de l'UQAM : # _____

Vous recevrez l'expression de nos sentiments les plus distingués.



Joanne Otis, Ph.D.
Martine Hébert, Ph.D.
Pour le Comité de déontologie, Départemental en sexologie

Caspe postale 8888, succursale Centre-ville
Montréal (Québec) H3C 3P8 CANADA
Téléphone : 514 397-3000
www.uqam.ca

APPENDICE E
FORMULAIRE DE CONSENTEMENT



FORMULAIRE D'INFORMATION ET DE CONSENTEMENT

« Défis et stratégies d'adaptation de la paternité gaie par adoption au Québec : une étude exploratoire »

IDENTIFICATION

Responsable du projet : Isabelle Bédard
Adresse courriel : bedard.isabelle.8@courrier.uqam.ca
Département : Département de sexologie de l'UQAM
Adresse postale : **Département de sexologie**
Université du Québec à Montréal
Case postale 8888, succursale Centre-ville
Montréal (Québec) H3C 3P8
Membre de l'équipe : Martin Blais, 514-987-3000, poste 4031
Adresse courriel : blais.martin@uqam.ca

BUT GÉNÉRAL DU PROJET

Vous êtes invité à prendre part à un projet visant à documenter les défis rencontrés dans la paternité homosexuelle en contexte québécois. Ce projet vise également à comprendre quelles sont les stratégies déployées par les couples d'hommes homosexuels afin de relever ces défis.

PROCÉDURE(S)

Votre participation consiste à donner une entrevue individuelle au cours de laquelle il vous sera demandé de décrire, entre autres choses, votre expérience en tant que père homosexuel sur divers aspects entourant la paternité homosexuelle, plus précisément, le désir de devenir père, les perceptions extérieures, l'élaboration des conduites et des règles familiales ainsi que la parentalité et le style de vie homosexuel. Cette entrevue est enregistrée sur cassette audio avec votre permission et prendra environ une heure de votre temps. Le lieu et l'heure de l'entrevue sont à convenir avec l'interviewer (responsable du projet ou membre de son équipe). La transcription sur support informatique qui en suivra ne permettra pas de vous identifier.

AVANTAGES et RISQUES

Votre participation contribuera à l'avancement des connaissances par une meilleure compréhension de la paternité homosexuelle. La personne en charge de l'étude s'engage également à vous remettre un bilan des principaux résultats au final de l'étude. Vous devez cependant prendre conscience que certaines questions pourraient raviver des émotions désagréables liées à une expérience de recherche que vous avez peut-être mal vécue. Vous demeurez libre de ne pas répondre à une question que vous estimez embarrassante sans avoir à vous justifier. Une ressource d'aide appropriée pourra vous être proposée si vous souhaitez discuter de votre situation. Il est de la responsabilité de l'interviewer de suspendre ou de mettre fin à l'entrevue s'il estime que cela est nécessaire.

CONFIDENTIALITÉ

Il est entendu que les renseignements recueillis lors de l'entrevue sont confidentiels et que seuls les membres de l'équipe de recherche auront accès à votre enregistrement et au contenu de sa transcription. Le matériel de recherche (cassette codée et transcription) ainsi que votre formulaire de consentement seront conservés séparément sous clé au laboratoire du chercheur responsable pour la durée totale du projet. Les cassettes, ainsi que les formulaires de consentement, seront détruits 2 ans après le dépôt du mémoire.

PARTICIPATION VOLONTAIRE

Votre participation à ce projet est volontaire. Cela signifie que vous acceptez de participer au projet sans aucune contrainte ou pression extérieure, et que par ailleurs vous êtes libre de mettre fin à votre participation en tout temps au cours de cette recherche. Dans ce cas les renseignements vous concernant seront détruits. Votre accord à participer implique également que vous acceptez que l'équipe de recherche puisse utiliser aux fins de la présente recherche (articles, conférences et communications scientifiques) les renseignements recueillis à la condition qu'aucune information permettant de vous identifier ne soit divulguée publiquement.

DES QUESTIONS SUR LE PROJET OU SUR VOS DROITS ?

Vous pouvez contacter le responsable du projet au numéro (514) 987- 3000 #4031 pour des questions additionnelles sur le projet ou sur vos droits en tant que participant de recherche. Le Comité déontologique du département de sexologie de l'UQAM a approuvé le projet de recherche auquel vous allez participer. Pour des informations concernant les responsabilités de l'équipe de recherche sur le plan de l'éthique de la recherche ou pour formuler une plainte ou des commentaires, vous pouvez contacter le Président du Comité institutionnel d'éthique de la recherche, Joseph Josy Lévy, au numéro (514) 987-3000 # 4483. Il peut être également joint au secrétariat du Comité au numéro (514) 987-3000 # 7753.

REMERCIEMENTS

Votre collaboration est essentielle à la réalisation de notre projet et l'équipe de recherche tient à vous en remercier

SIGNATURES :

Je, _____ reconnais avoir lu le présent formulaire de consentement et consens volontairement à participer à ce projet de recherche. Je reconnais aussi que l'interviewer a répondu à mes questions de manière satisfaisante et que j'ai disposé suffisamment de temps pour réfléchir à ma décision de participer. Je comprends que ma participation à cette recherche est totalement volontaire et que je peux y mettre fin en tout temps, sans pénalité d'aucune forme, ni justification à donner. Il me suffit d'en informer la responsable du projet.

Signature du participant :

Date :

Nom (lettres moulées) et coordonnées :

Signature du responsable du projet ou de son, sa délégué(e) :

Date :

Au besoin, vous pouvez joindre la chercheuse aux coordonnées suivantes :

bedard.isabelle.8@courrier.uqam.ca

514-987-3000 poste 1786

Veillez conserver le premier exemplaire de ce formulaire de consentement pour communication éventuelle avec l'équipe de recherche et remettre le second à l'interviewer.

Formulaire de contact

Si vous désirez être informé par courriel des résultats de cette étude, vous pouvez laisser vos coordonnées à la chercheure en remplissant le formulaire suivant :

Prénom : _____

Courriel : _____

LISTE DE RESSOURCES

Si jamais vous ressentiez le besoin de discuter de cette entrevue, vous pouvez contacter les responsables aux coordonnées suivantes :

Martin Blais ou Isabelle Bédard

514-897-3000 poste 4031

Les ressources suivantes peuvent aussi vous permettre de discuter de votre expérience.

Gai Écoute : 514-866-0103

Gay Line : 514-866-5090

Centre des orientations sexuelles de l'Université McGill : 514-934-1934, poste 43585

RÉFÉRENCES

- Allen, Katherine R. et David H. Demo. 1995. *The Families of Lesbian and Gay Men : A New Frontier in Family Research*, Journal of Marriage and Family, vol.57, p. 111-127.
- Armesto, Jorge C. 2002. « Developmental and Contextual Factors that Influence Gay Fathers' Parental Competence: A Review of the Literature ». *Psychology of Men and Masculinity*, vol.3, no.2, p.67-78.
- Ausbrooks, Angela R. et Amy Russell. 2011. « Gay and Lesbian Family Building: A Strengths Perspective of Transracial Adoption », *Journal of GLBT Family Studies*, vol.7, no.3, p.201-216.
- Avery, Alison, Justin Chase, Linda Johansson, Samantha Lotvak, Darrel Montero, et Michael Wydra. 2007. « America's Changing Attitudes toward Homosexuality, Civil Unions, and Same-Gender Marriage: 1977-2004 », *National Association of Social Workers*, vol. 52, no.1, p.71-79.
- Baillargeon, Denyse et Elise Detellier. 2004. « La famille québécoise d'hier à aujourd'hui (1900-2000) », dans *Séparation, monoparentalité et recomposition familial. Bilan d'une réalité complexe et pistes d'action*, sous la dir. de Marie-Christine Saint-Jacques, Daniel Turcotte, Sylvie Drapeau et Richard Cloutier, 375 p.
- Baker, Leslie J. 2002. *How homophobia hurts children: Nurturing diversity at home, at school, and in the community*. New York : Harrington Park Press.
- Banks, Christopher. 2003. « The Cost of Homophobia : Litterature Review of the Human Impact of Homophobia on Canada », Community- University Institute of Research for Social Research, Saskatoon, SK: Rochon Associated Human Resource Management Consulting. En ligne. http://www.usask.ca/cuisr/docs/pub_doc/health/BanksHumanCostFINAL.pdf Consulté le 25 juin 2012.
- Benson, Adam L., Louise B. Silverstein et Carl F. Auerbach. 2005. « From the Margins to the Center : Gay Fathers Reconstruct the Fathering Role ». *Journal of GLBT Family Studies*, vol.1, no.3, p. 1-29.
- Bereni, Laure, Sébastien Chauvin, Alexandre Jaunait et Anne Revillard. 2008. « Intersections » dans *Introduction aux Gender Studies : Manuel des études sur le genre*, Éditions de Boeck Université, Bruxelles, 248 p.
- Bergstrom-Lynch, Cara A. 2012. « How Children Rearrange the Closet Disclosure Practices of Gay, Lesbian, and Bisexual Prospective Parents », *Journal of GLBT Family Studies*, vol. 8, no.2, p. 173-195.

- Berkowitz, Dana. 2008. « A Sociohistorical Analysis of Gay Men's Procreative Consciousness ». *Journal of GLBT Family Studies*, vol.3, no.2, p.157-190.
- Bertouille, Ariane. 2006. *Ulysse et Alice*, Éditions du Remue-ménage, Montréal, 28 p.
- Bilge, Sirma. 2010. « Théorisation féministes de l'intersectionnalité », *Diogenes*, vol.1, no.225, p.71-88.
- Bilge, Sirma. 2012. « De l'analogie à l'articulation : théoriser la différenciation sociale et l'inégalité complexe », *L'Homme et la société*, no. 176-177, p. 43-64.
- Bilge, Sirma et Olivier Roy. 2010. « La discrimination intersectionnelle : la naissance et le développement d'un concept et les paradoxes de sa mise en application en droit antidiscriminatoire », *Canadian Journal of Law and Society*, vol. 25, no.1, p. 51-74.
- Blais, Martin, Joseph J. Lévy, Patrice Corriveau et Isabelle Bédard. 2010. « Régulation de l'homosexualité et homonégativité à l'échelle internationale : une analyse comparative des facteurs socioéconomiques, culturels, juridiques et politiques associés ». Présentement en écriture. Publication à venir.
- Blais, Martin., Sarah Raymond, Hélène Manseau, et Joanne Otis. 2010. La sexualité des jeunes Québécois et Canadiens : regard critique sur le concept d'« hypersexualisation ». *GLOBE - Revue internationale d'études québécoises*, 12(2), 23-46.
- Bowleg, Lisa. 2008. « When Black + Lesbian + Woman ≠ Black Lesbian Woman: The Methodological Challenges of Qualitative and Quantitative Intersectionality Research », *Sex Roles*, vol.59, p. 312-325.
- Boyer, Carol A. 2007. « The Impact of Adoption Issues on Gay and Lesbian Adoptive Parents » dans *The Handbook of Adoption*, sous la dir de R.A.Javier, A.L. Baden, F.A. Biafora et A. Camacho-Gingerich (Eds). Thousand Oaks, CA : Sage. 563 p.
- Bozett, Frederick W. 1989. « Gay Fathers : A Review of the Literature ». *Journal of Homosexuality*, vol.18. p. 37-162.
- Breton, Gilles. 1998. « L'adoption interne ou locale au Québec ». En ligne. <http://www.quebecadoption.net/adoption/locale/interne.html>. Consulté le 10 juillet 2012.
- Brinamen, Charles F. et Valory Mitchell. 2007. « Gay Men Becoming Fathers : A Model of Identity Expansion ». *Journal of GLBT Family Studies*, vol.4, no.4, p. 521-541.
- Brodzinsky, David M et Ellen Pinderhughes. 2002. « Parenting and Child Development in Adoptive Families », In *Handbook of Parenting 2nd Vol1*. National Institute of Child Health and Human Development, New Jersey, 458 p.
- Brodzinsky, David. M., Charlotte J. Patterson et Mahnoush Vaziri. 2002. « Adoption Agency Perspectives on Lesbian and Gay Prospective Parents : A National Study », *Adoption Quarterly*, vol. 5, no.3, p.5-23.

- Brooks, Devon et Sheryl Goldberg. 2001. « Gay and Lesbian Adoptive and Foster Care Placements: Can they Meet the Need of Waiting Children? ». *Social Work*, vol. 46, no.2, p. 147-157.
- Brotman, Shari et Joseph J. Lévy. 2008. « Présentation ». dans *Intersections : Cultures, sexualités et genres*, sous la dir. de Shari Brotman et Joseph J. Lévy, Presses de l'Université du Québec, Québec, p. 1- x.
- Brown, Jason et Peter Calder. 1999. « Concept-Mapping the Challenges Faced by Foster Parents », *Children and Youth Services Review*, vol. 21, no.6, p.481-495.
- Brown, Suzanne, Susan Smalling, Victor Groza et Ryan Scott. 2009. « The Experience of Gay Men and Lesbians in Becoming Adoptive Parents », *Adoptive Quarterly*, vol.12, no.4, p. 229-256.
- Camileri, P. et M. Ryan. 2006. Social Work Students' Attitudes toward Homosexuality and Their Knowledge and Attitudes toward Homosexual Parenting as an Alternative Family Unit: An Australian Study *Social Work Education*, vol. 25, no.3, p-228-304.
- Central des syndicats du Québec. 2012. « Comité pour la diversité sexuelle : rappel historique de l'évolution de la condition homosexuelle de l'Antiquité au Moyen-âge jusqu'à aujourd'hui principalement au Canada et au Québec ». En ligne. http://homophobie2011.org/fileadmin/SITES/DIVERSITE_SEXUELLE/colloque2011/nouveaux_documents/rappel_historique_evolution_condition_homosexuelle.pdf. Consulté le 10 juillet 2012.
- Centre Jeunesse de Montréal. Date inconnue. En ligne. <http://www.centrejeunessedemontreal.qc.ca/>. Consulté le 10 juillet 2012.
- Chamberland, Line, Emilie Jouvain et Julien Danielle. 2003. « Les familles recomposées homoparentales et hétéroparentales », *Nouvelles pratiques sociales*, vol.16, no.1, p.94-112.
- Chamberland, Line. 2007. « Gais et lesbiennes en milieu de travail : rapport synthèse de recherche ». En ligne. http://www.ccdmd.qc.ca/ri/homophobie/medias/pdfs/homophobie_integral.p Consulté le 20 juillet 2012.
- Collins, Patricia H. 1990. *Black Feminist Thought: Knowledge, Consciousness and the Politics of Empowerment*. New York, Routledge
- Collins, Patricia H. 2004. *Black sexual politics : African Americans, Gender, and the New Racism*. New York : Routledge
- Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse. 2007. « De l'égalité juridique à l'égalité sociale. Vers une stratégie de lutte nationale contre l'homophobie ». En ligne. http://www.cdpcdj.qc.ca/publications/Documents/rapport_homophobie.pdf. Consulté le 14 mars 2011.

- Coparent.fr Devenir Parent. 2011. Don de sperme, mère porteuse, homoparentalité : lois au Canada. En ligne. <http://www.co-parents.fr/legislation-don-sperme-au-canada.php>. Consulté le 19 juillet 2012.
- Corbeil, Christine et Isabelle Marchand. 2007. « L'intervention féministe intersectionnelle : un nouveau cadre d'analyse et d'intervention pour répondre aux besoins pluriels des femmes marginalisées et violentées ». En ligne. http://www.unites.uqam.ca/arir/pdf/interventionfeminineintersectionnelle_marchand_corbeil.pdf. Consulté le 10 juillet 2012.
- Corneau, Simon. 2012. « Intersectionnalité ; faire le pont entre théorie et méthode », Conférence, Université du Québec à Montréal, Montréal.
- Corriveau, Patrice. 2009. « Le droit à la parentalité au Québec : Source de discrimination envers les couples gais ? », dans *Diversité sexuelle et constructions de genre*, sous la dir. de Line Chamberland, Blye. W. Frank et Janice Ristock, Presses de l'Université du Québec, p.137-150.
- Crenshaw, Kimberlé W. 2005. « Mapping the Margins : Intersectionality, Identity Politics, and Violence Against Women of Color », dans M.A. Fineman et R. Mykitiuk (Eds), *The Public Nature of Private Violence*, New York : Routledge, p. 93-118.
- Denis, Ann. 2008. Intersectional Analysis. A Contribution to Feminism to Sociology. *International Sociology*, vol. 23, p. 677-694.
- Dorlin, Elsa. 2009. Sexe, race, classe : pour une épistémologie de la domination. Presses Universitaires de France, 320 p.
- Dubeau, Diane, Annie Devault et Gilles Forget. 2009. *La paternité au XXI^e siècle*. Québec, Les Presses de l'Université Laval, 463 p.
- Ducouso-Lacaze, Alain et Régine Scelles. 2006. « Éditorial ». *Dialogue*, vol. 3, no. 173, p. 3-11.
- Dumont, Caroline et Daniel Paquette. 2008. « L'attachement père-enfant et l'engagement paternel : Deux concepts centraux pour mieux prédire le développement de l'enfant », *Revue de Psychoéducation*, vol. 37, no.1, p. 27-46.
- Duxbury, Linda., Higgins, Christopher., et Donna Coghill. 2003. « Témoignages canadiens : à la recherche de la conciliation travail-vie personnelle ». En ligne. <<http://sbisrvntweb.uqac.ca/archivage/17011787.pdf>>. Consulté le 31 juillet 2012.
- Father Involvement Research Alliance. 2010. « Gay/Bi/Queer Fathers », En ligne. <http://www.fira.ca/page.php?id=20>. Consulté le 10 juin 2012.
- Ferrand, Michèle 2005. « Égaux face à la parentalité ? Les résistances des hommes et les réticences des femmes », *Actuel Marx*, vol.1, no.37, p.71-88.

- Gartrell, Nanette et Henny Bos. 2010. « US National Longitudinal Lesbian Family Study: Psychological Adjustment of 17-year-old Adolescents », *Pediatrics*, vol. 126, no.1, p. 28-36.
- Gauthier, Benoît. 2009. *Recherche sociale : de la problématique à la collecte de données*. Québec, Presses de l'Université du Québec, 767 p.
- Gianino, Mark. 2008. « Adaptation and Transformation : The Transition to Adoptive Parenthood for Gay Male Couples », *Journal of GLBT Family Studies*, vol.4, no.2, p.205-243.
- Glenn, Norval D. 1998. The Course of Marital Success and Failure in five American 10-year Marriage Cohorts. *Journal of Marriage and Family*, vol. 60, p.56-576
- Goldberg, Abbie E., Jordan B. Downing et Christine C. Sauck. 2007. « Choices, Challenges, and Tensions : Perspectives of Lesbian Prospective Adoptive Parents », *Adoption Quarterly*, vol.10, no.2, p. 33-64.
- Goldberg, Abbie E. et JuliAnna Z. Smith. 2011. « Stigma, Social Context, and Mental Health : Lesbian and Gay Couples Across the Transition to Adoptive Parenthood », *Journal of Counseling Psychology*, vol.58, no.1, p. 139-150.
- Goldberg, Abbie E., Jordan B. Downing et April M. Moyer. 2012. « Why Parenthood, and Why Now? Gay Men's Motivations for Pursuing Parenthood », *Family Relations*, vol. 61, p. 157-174
- Gratton, Emmanuel. 2008. *L'homoparentalité au masculin : le désir d'enfant contre l'ordre social*, Paris, Presses Universitaires de France, 243 p.
- Gross, Martine. 2011. « Les strategies des familles lesboparentales pour protéger leurs enfants », *Dialogue*, vol.4, no.194, p. 21-34.
- Gross, Martine et Gilles Breton. 2000. « L'adoption et les familles homoparentales ». En ligne <http://www.quebecadoption.net/adoption/preadopt/homoparents.html>. Consulté le 11 juillet 2012.
- Guyard-Nedelec, Alexandrine. 2008. « Les avocates issues des minorités ethniques en Angleterre : une illustration de l'intersectionnalité » dans *Race et corps dans l'aire anglophone*, sous la dir. De Michel Prum, Édition Harmattan, Paris, 219 p.
- Harris, Laura Alexandra, Beverly Guy-Sheftall, Patricia Hills Collins, Kimberly Springer, Michele Wallace, Barbara Smith, Audre Lorde, Hazel Carby et bell hooks. 2007. « Black feminism. Anthologie du féminisme africain-américain 1975-2000 ». Edition L'Harmattan. 260 p.
- Hendricks, Karine. 2005. *Concilier travail et maternité*. Éditions L'express. 127 p.
- Herek, Gregory M. 1995. « Psychological Heterosexism in the United States ». dans *Lesbian, Gay, and Bisexual Identities Over the LifeSpan Psychological Perspectives*, sous la dir de Anthony R. D'Augelli et Charlotte J. Patterson. 446 p.

- Hicks, S. 2006. « Material Men: Perverts and Deviants? Making Sense of Gay Men as Foster Carers and Adopters », *Journal of GLBT Family Studies*, vol.2, p.93-114.
- Institut national d'études démographiques. 2012. « La difficile mesure de l'homoparentalité ». En ligne http://www.ined.fr/fr/tout_savoir_population/fiches_actualite/difficile_mesure_homoparentalite/. Consulté le 1 juin 2012.
- James, Steven. E. 2002. « Clinical Themes in Gay-and Lesbian- Parented Adoptive Families », *Clinical Child Psychology and Psychiatry*, vol. 7, no.3, p.475-486
- Julien, Danielle. 2003. « Trois générations de recherches empiriques sur les mères lesbiennes, les pères gais et leurs enfants ». Dans Lafond, P. C., et Lefebvre, B. (éd.). *L'union civile : Nouveaux modèles de conjugalité et de parentalité au 21e siècle*. Cowansville, Les Éditions Yvon Blais, p. 359-384.
- Julien, Danielle, Monique Dubé, et Isabelle Gagnon. 1994. « Le développement des enfants homosexuels comparé à celui de parents hétérosexuels », *Revue Québécoise de psychologie*, vol.15, p.135-153.
- Julien, Danielle et Christiane Fortier. 2003. « Les psychothérapies de conversion pour les personnes gais, lesbiennes et bisexuelles : enjeux éthiques et déontologiques ». *Canadian Psychology*, vol. 44, no.4, p.332-350.
- L'archevêque, Alexandre. 2009. « Étude exploratoire des contextes d'accès à la parentalité et des facteurs contribuant à l'intégration identitaire chez les pères gais ». Thèse de doctorat. Université du Québec à Montréal. 134 p.
- Lamb, Michael E. 2000. « The History of Research on Father Involvement: An Overview ». *Marriage and Family Review*, vol. 29:2, p. 23-42.
- Lambert, Serena. 2005. « Gay and Lesbian Families: What we Know and Where to Go From Here », *The Family Journal*, vol. 13, no.43, p.43-51.
- Langdrige, Darren, Kate Connolly et Paschal Sheeran, 2000. « Reasons for Wanting a Child : A network Analytic Study », *Journal of Reproductive and Infant Psychology*, vol. 18, p.321-338.
- Langdrige, Darren, Paschal Sheeran et Kate Connolly. 2005. « Understanding the Reasons for Parenthood », *Journal of Reproductive and Infant Psychology*, vol.23, p. 121-133.
- LeCamus, Jean. 2000. *Le vrai rôle du père*, Paris, Éditions Odile Jacob.
- Lewin, Ellen. 2008. « La carrière morale des pères gais ». dans *Mariages et homosexualités dans le monde : l'arrangement des normes familiales*, sous la dir. de Virginie Descoutures, Marie Digoix, Éric Fassin et Wilfried Rault, Éditions Autrement, Collection Mutations/Sexe en tous genres, Paris, p.151-164.
- Lorde, Audre. 1993. « Du kannst nicht das Haus des Herren mit dem Handwerkzeug des Harren abreissen », dans Lordre Audre, Adreinne Rich, *Macht und Sinnlichkeit*, Berlin, p. 202.

- Mallon, Gerald. P. 2000. « Gay Men and Lesbians as Adoptive Parents », *Journal of Gay and Lesbian Social Services*, vol. 11, no.4, p.1-22.
- McCall, L. 2005. « The Complexity of Intersectionality », *Signs: Journal of Women in Culture and Society*, vol.30, no.3, p.1771-1800.
- McLeod, Andrew C., Isiaah Crawford et Jeanne Zechmeister. 1999. « Heterosexual under Graduates' Attitudes toward Gay Fathers and Their Children », *Journal of Psychology & Human Sexuality*, vol. 11, no.1, p.43-62.
- McPherson, C. 1993. *Gay Parenting Couples : Parenting Arrangements, Arrangement Satisfaction, and Relationship Satisfaction*. Thèse de doctorat non publiée, Pacific Graduate School of Psychology, San Francisco, CA.
- Ministère de la Justice du Québec. 2010. *Loi sur l'union civile*. En ligne. <<http://www.justice.gouv.qc.ca/francais/publications/generale/union-civ.htm#adoption>>. Consulté le 20 janvier 2010.
- Ministère de la Justice du Québec. 2009. « Ensemble vers l'égalité sociale : Politique québécoise de lutte contre l'homophobie ». En ligne. <http://www.justice.gouv.qc.ca/francais/publications/rapports/pdf/homophobie.pdf>. Consulté le 5 octobre 2010.
- Ministère de la famille et des Aînés du Québec. 2011. *Portrait statistique des familles au Québec*. En ligne http://www.mfa.gouv.qc.ca/fr/publication/Documents/SF_Portrait_stat_chapitre3-3_11.pdf. Consulté le 10 juin 2012.
- Ministère de la Justice du Québec. 2009. *Politique québécoise de lutte contre l'homophobie*. En ligne. <http://www.justice.gouv.qc.ca/francais/publications/rapports/pdf/homophobie.pdf>. Consulté le 9 juillet 2012.
- Ministère de la Santé et des Services sociaux. 2011. *Secrétariat de l'adoption internationale. Services en pré et post adoption*. En ligne. <http://www.adoption.gouv.qc.ca/fr_activites_activites_diverses.phtml>. Consulté le 26 juillet 2012.
- Patterson, Charlotte J. 2000. « Family Relationships of Lesbians and Gay Men ». *Journal of Marriage and the Family*, vol.62, no.4, p. 1052-1069.
- Patterson, Charlotte. J. 2003. « Lesbian and Gay Parenting ». En ligne. www.familyproject.ch. Consulté le 7 janvier 2010.
- Patterson, Charlotte. J. 2005. « Children of Lesbian and Gay Parents », *Journal of the Association for Psychological Science*, En ligne. <http://cdp.sagepub.com/content/15/5/241.full>. Consulté le 16 juillet 2010.
- Pennington, Jarred et Tess Knight. 2011. « Thought the Lens of Hetero-Normative Assumptions: Re-thinking Attitudes towards Gay Parenting », *Culture, Health and Sexuality*, vol. 13, no.1, p. 59-72.

- Pleck, Joseph H. 1998. « American Fathering in Historical Perspective ». dans *Families in The U.S.*, sous la dir. de Karen V. Hansen et Anita Ilta Garney, p. 351-361.
- Poiret, Christian. 2005. « Articuler les rapports de sexe, de classe et interethniques : quelques enseignements du débat nord-américain », *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 21, no.1, p.195-226.
- Québec Adopiton. 2012. « L'adoption interne ou locale au Québec ». En ligne. < <http://www.quebecadoption.net/adoption/locale/interne.html> > Consulté le 8 janvier 2013.
- Rail, François-Robert et Alain Roussy. 2011. « L'homoparentalité, faits et croyances », *Psychologie Québec*, vol. 26, no.6, p. 28-31.
- Ryan, Scott D. 2000. « Examining Social Worker's Placement Recommendations of Children with Gay and Lesbian Adoptive Parents », *Families in Society: the Journal of Contemporary Human Services*, vol. 81, no.5, p.517-528.
- Ryan, Scott D, Sue Pearlmutter et Victor Groza. 2004. « Coming Out of the Closet: Opening Agencies to Gay and Lesbian Adoptive Parents », *Social Work*, vol. 49, no.1, p.85-95.
- Saucier, Jean-François. 2001. « L'Occident se questionne sérieusement sur la paternité », *Santé mentale au Québec*, vol. 26, no.1, p. 15-26.
- Savin-Williams, Ritch C., Pardo, Seth T., Vrangalova, Zhana, Mitchell, Ryan S., et Kenneth M Cohen. 2010. « Sexual and Gender Prejudice », dans *Handbook of gender research in psychology*. Édité par Chrisler, JC and McCreary. New-York, NY.P. 359-376.
- Sbordone, A.J. 1993. « Gay Men Choosing Fatherhood », Unpublished Doctoral Dissertation, The City University of New York, NY.
- Schacher, Stephanie Jill, Carl F. Auerbach et Louise B. Silverstein. 2005. « Gay Fathers Expanding the Possibilities for Us All ». *Journal of GLBT Family Studies*, vol.1. no.3, p.31-52.
- Secrétariat à l'adoption internationale du Québec. 1996. En ligne < <http://www.adoption.gouv.qc.ca/accueil.phtml> >. Consulté le 12 juillet 2012.
- Shernoff, Michael. 1996. « Gay Men Choosing to Be Fathers » dans Shernoff (Ed), *Human Services for Gay People : Clinical and Community Practice*, New York : Harrington Park Press, p. 41-54.
- Short, Liz. 2007. « Lesbian Mothers Living Well in the Context of Heterosexism and Discrimination: Resources, Strategies, and Legislative Changes », *Feminism and Psychology*, vol. 17, no.1, p. 57-74.
- Silverstein Louise B., Carl F. Auerbach et Ronald F. Levant. 2002. « Contemporary Fathers Reconstructing Masculinity: Clinical Implications of Gender Role Strain ». *Professional Psychology : Research and Practice*, vol. 33, no.4, p.361-369.

- Simonsen, Gregory, Chris Blazina, et Edward C. Watkins Jr. 2000. « Gender Role Conflict and Psychological Well-Being among Gay Men », *Journal of Counseling Psychology*, vol. 47, no.1, p. 85-89.
- Štulhofer, Aleksander et Ivan Rimac. 2009. « Determinants of Homonegativity in Europe », *Journal of Sex and Research*, vol. 46, no.1, p. 24-32.
- Tasker, Fiona. 2010. « Same-Sex Parenting and Child Development: Reviewing the Contribution of Parental Gender », *Journal of Marriage and Family*, vol.72, p.35-40.
- Tin, Louis-Georges. 2011. « Qu'est-ce que l'hétérosexisme ». En ligne. <http://lmsi.net/Qu-est-ce-que-l-heterosexisme>. Consulté le 9 juillet 2012.
- Tremblay, Nicole et Danielle Julien. 2004. « Les familles homoparentales », *Psychologie Québec*, En ligne <http://www.pvsq.org/articles/homoparentale04.pdf>. Consulté le 15 juin 2012.
- Vecho, Olivier et Benoît Schneider. 2005. « Homoparentalité et développement de l'enfant : bilan de trente ans de publications ». *La psychiatrie de l'enfant*, vol. 48, p.271-328.
- Warner, Leah R. 2008. « A Best Practices Guide to Intersectional Approaches in Psychological Research », *Sex Roles*, vol. 59. p. 454-463.
- Weber, Lynn. 1998. « A Conceptual Framework for Understanding Race, Class, Gender, and Sexuality », *Psychology of Women Quarterly*, Vol. 22, p.13- 32.
- Walby, Sylvia. 2007. «Complexity Theory, Systems Theory, and Multiple Intersecting Social Inequalities», *Philosophy of the Social Sciences*, vol. 37, no.4, p. 449-470.
- Weldon, Laurel.S. 2006. « The Structure of Intersectionality: A Comparative Politics of Gender », *Politics and Gender*, vol. 2, p. 235-248.
- Winker, Gabriel et Nina Degele. 2011. « Intersectionality as Multi-Level Analysis: Dealing with Social Inequality », *European Journal of Women's Studies*, vol.18, no.1, p. 51-66.
- Wright, Elisabeth. 1997. « La paternité au Québec de 1890 à 1965 : Une lecture d'ouvrages sociologiques », Mémoire de maîtrise, Québec, Université Laval, 121 p.